

Le dossier Économie de l'Élevage

TOUS LES MOIS, UNE ANALYSE SUR LES FILIÈRES BOVINES, OVINES ET CAPRINES



Septembre 2010

 n° 405

Les filières viande bovine et ovine en Nouvelle-Zélande

*Une affaire familiale entre technicité
et manque de rentabilité*

Étude réalisée par le Département Économie &
le Département Technique d'Élevage et Qualité de l'Institut de l'Élevage
avec l'appui financier du CNIEL, de FranceAgriMer et d'Interbev Ovins

Les études publiées dans le cadre des Dossiers Économie de l'Élevage, bénéficient du financement
du Ministère de l'Agriculture

et sur contrats, du Fonds de l'Élevage, des Interprofessions lait et viande et de FranceAgriMer



Brebis au pâturage dans le Waikato

Source : GEB

Une affaire familiale entre technicité et manque de rentabilité

En viande ovine, la Nouvelle-Zélande ne pèse que pour 7% de la production mondiale, mais fournit presque la moitié des échanges mondiaux. Avec un territoire grand comme la moitié de la France, une SAU constituée pour les $\frac{3}{4}$ de prairies, des précipitations et des températures optimales pour une pousse continue de l'herbe et une population de seulement 4,3 millions d'habitants, la Nouvelle-Zélande se place naturellement comme un grand producteur et exportateur de produits de l'élevage herbivore.

Souvent mixtes, les élevages ovins et bovins allaitants professionnels sont au nombre de 14 000 et occupent 75% des surfaces en herbe. Héritées d'une histoire agricole récente et pionnière, les structures sont de grande taille : l'exploitation typique allaitante compte environ 2 200 brebis et 140 bovins sur plus de 600 ha pour un peu moins de 2 Unités de travail agricole, la plupart du temps familiales.

Basé sur une gestion raisonnée du pâturage, l'élevage ovin néo-zélandais requiert un nombre limité d'interventions sur les animaux. Les agnelages ont lieu en plein air, les bâtiments sont réduits à un hangar et le besoin en stocks de fourrage est limité. Pour autant, il exige une maîtrise technique importante, notamment de la reproduction. Les brebis sont habituellement échographiées afin de gérer au mieux la reproduction et les besoins alimentaires en fonction du nombre d'agneaux attendus. La gestion de l'alimentation au pâturage est également raisonnée au plus près, les

agneaux à l'engrais ayant toujours la priorité, tant sur les brebis que sur les bovins.

Initialement orienté vers la production de laine fine avec la race Mérinos, le cheptel ovin néo-zélandais a connu de fortes évolutions génétiques avec l'introduction progressive de races à viande ou de races prolifiques en croisements stabilisés. La viande est désormais l'orientation principale du cheptel, mais les élevages des montagnes de l'île du Sud continuent d'exploiter les Mérinos pour la laine fine.

La combinaison de ces évolutions génétiques et d'une gestion de plus en plus performante de l'engraissement à l'herbe a permis à la filière ovine d'alourdir d'un tiers le poids moyen des carcasses d'agneaux, qui est passé de 13 kg au début des années 80 à 17,7 kg en 2009. Dans le même temps, la productivité numérique des brebis a également fortement progressé. Elle est passée de 95% à 125% en moins de 30 ans. Par conséquent, le poids d'agneau commercialisé par brebis a presque doublé. Alors que le cheptel de brebis s'est effondré à partir de 1985, après la suppression des aides publiques à l'agriculture, l'amélioration des performances techniques a permis d'augmenter la production de viande depuis 1990. Cette production a dépassé les 600 000 téc en 2008, en progression de 17% depuis 1990, quand le cheptel reculait de 42%.

La production de viande bovine est essentiellement issue du cheptel laitier. Sur 5,8 millions de vaches, seulement 1 million sont des vaches allaitantes, souvent

> > >

détenues par des exploitations mixtes ovins-bovins viande. On compte environ 300 000 jeunes bovins de races allaitantes répartis dans ces exploitations. Mais on estime à environ 4,1 millions le nombre total d'animaux engraisés pour la viande, dont une grande partie provient donc du cheptel laitier. Entre 1985 et 2009, le cheptel de vaches allaitantes a perdu 20% de ses effectifs, alors que le cheptel de vaches laitières progressait de 60%. La production de viande bovine a globalement progressé jusqu'au début des années 2000, avec le développement du cheptel laitier mais elle est désormais sur un recul structurel.

Malgré des coûts de production parmi les plus bas au monde, les exploitations allaitantes sont confrontées depuis plusieurs années au manque de revenu. Comme la Nouvelle-Zélande exporte plus de 90% de ce qu'elle produit, le revenu des éleveurs allaitant est indexé sur le taux de change entre le NZD et les autres devises. Un NZD fort, comme c'est le cas depuis plusieurs années signifie une perte de revenu pour les éleveurs.

« Malgré des coûts de production parmi les plus bas au monde, les exploitations allaitantes sont confrontées depuis plusieurs années à un problème de revenu »

Par opposition, la rentabilité de la production laitière se traduit par un développement au détriment de la production de viande, avec, en 20 ans, 800 000 hectares convertis de la production de viande à celle de lait. Pour le lait, cela représente 60% de surfaces en plus. Ces terres ont été en partie gagnées grâce à l'irrigation, notamment dans le Canterbury, au centre de l'île du Sud. S'ajoute à cela la prise en pension des génisses laitières dans les exploitations allaitantes, pratique qui se développe de plus en plus et qui réduit d'autant les surfaces dédiées à la viande. Contrairement à l'élevage laitier qui relève de plus en plus d'une logique de rentabilité du capital, l'élevage allaitant reste avant tout une affaire familiale, avec une succession de père en fils. Le prix du foncier subit une forte augmentation en lien avec le développement de la production laitière et il est fréquent qu'un éleveur allaitant cède ses terres pour la conversion au lait à son départ à la retraite. La substitution a été particulièrement forte en 2008-2009.

Cependant, les contraintes environnementales viennent contrarier la croissance de la production laitière. On peut donc estimer que le développement laitier va se poursuivre, mais que sa croissance devrait s'infléchir. Par conséquent, le recul de l'élevage allaitant devrait également ralentir.

Malgré ce recul de production récent, la Nouvelle-Zélande reste leader dans les exportations de viande

ovine. L'Union européenne reste le marché privilégié, avec quota tarifaire de 228 000 téc rempli à 99% en moyenne chaque année. Bien que le Royaume-Uni reste le premier débouché, la part de la France est en progression. Les exportateurs néo-zélandais cherchent en outre à diversifier leurs débouchés. La part de l'UE est en baisse alors que le marché asiatique se développe, notamment le marché chinois, négligeable jusqu'en 1995, et qui représente aujourd'hui 9% du total des exportations.

Mais c'est surtout la recherche de valeur ajoutée qui caractérise la stratégie d'exportation néo-zélandaise. La part de viandes ovines réfrigérées dans le total des exportations est passée de 2% à 19% en 20 ans. Celle des morceaux désossés, nulle en 1990, est désormais de 5%. L'industrie de la viande cherche en outre à palier le

manque de main d'œuvre par une automatisation de plus en plus poussée des découpes primaires. Le paiement au rendement en viande se développe et permet d'optimiser le retour sur chaque carcasse et d'encourager les éleveurs à la performance.

Les exportations néo-zélandaises de viande bovine, elles, ne contribuent qu'à hauteur de 7% aux échanges mondiaux, avec 456 000 téc en 2009. La Nouvelle-Zélande est donc un fournisseur secondaire de viande bovine. La plus grande partie des exportations de viande bovine se fait sous forme de morceaux désossés congelés. Les Etats-Unis absorbent 53% de ces volumes et le Canada 10%. Il s'agit à plus de 50% de minerai destiné à la transformation de haché, issu d'animaux relativement maigres (vaches laitières surtout mais aussi bœufs laitiers). Mélangé à de la viande nord-américaine, ce minerai sert à faire baisser le taux de matières grasses des hamburgers fabriqués aux Etats-Unis ou au Canada. La Nouvelle-Zélande est le 3ème fournisseur des Etats-Unis en viande bovine, et représente environ 20% du total des importations étatsuniennes.

Avec un secteur aval moderne et en pleine restructuration, une production qui devrait se réduire plus lentement, voire se stabiliser, et des marchés rémunérateurs et demandeurs, comme l'UE, le secteur ovin néo-zélandais a toujours un avenir... Son principal concurrent semble le développement local de la production laitière.



Une affaire familiale entre technicité et manque de rentabilité 1

1 Des exploitations allaitantes mixtes, performantes et productives 5

Des cheptels allaitants en baisse depuis les années 80 5
La moitié des exploitations professionnelles, pour près de 75% des surfaces en herbe 7
Une diversité d'orientations selon les ressources disponibles 9
Des gains de productivité très importants 13
Des coûts de production parmi les plus bas au monde 15

2 Un secteur pris en étau entre le développement du lait et l'avancée de la forêt 19

Des revenus insuffisants fortement liés au taux de change 19
Les surfaces consacrées à la viande reculent 21
Une compétition pour le foncier 21
Des préoccupations environnementales croissantes qui pourraient jouer en faveur de la viande 21

3 Une production de viande destinée pour 90% à l'export 27

La production de viande ovine progresse depuis 1990 27
La production de viande bovine provient en grande partie du cheptel laitier 29
Une diversification des débouchés en viande ovine 29
De plus en plus de valeur ajoutée dans les exportations de viande ovine 31
Une forte valorisation du cinquième quartier mais la laine recule 33
La Nouvelle-Zélande exporte du minéral à Hamburger 35
Un secteur aval dont la restructuration n'est pas achevée 37

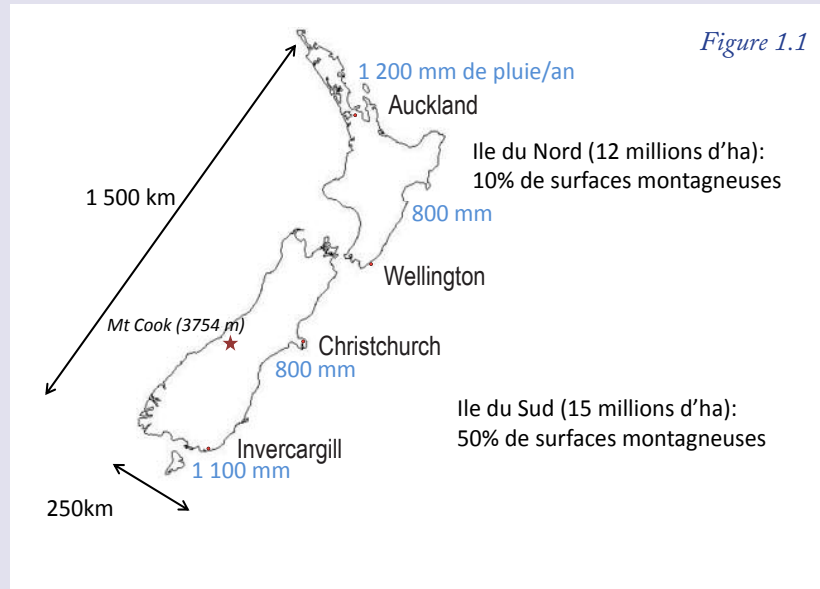
UN PAYS AUX ANTIPODES, GRAND COMME LA MOITIÉ DE LA FRANCE

La Nouvelle-Zélande est composée de deux îles larges d'environ 250 km, pour une distance de 1600 km entre la pointe nord de l'île du Nord et la pointe sud de l'île du Sud. Sa superficie totale est de 269 000 km², soit presque 27 millions d'hectares. L'île du Sud est la plus grande ; elle est partagée dans toute sa longueur par les Alpes du Sud (Southern Alps), dont le point culminant est le mont Cook avec ses 3 754 mètres d'altitude. L'île du Nord est moins montagneuse, mais marquée par le volcanisme et une activité géothermique. Son point culminant, le mont Ruapehu (2 797 m), est d'ailleurs un volcan en activité.

La Nouvelle-Zélande, aux antipodes exacts de l'Espagne, est isolée géographiquement. Son plus proche voisin, l'Australie, est situé à 2 000 km au Nord-Ouest. Les terres les plus proches sont le continent Antarctique au Sud, et la Nouvelle-Calédonie, les îles Fidji et les îles Tonga au Nord.

Le climat de la Nouvelle-Zélande est globalement tempéré, océanique sur la majeure partie du pays ; les températures oscillent entre 0 °C et 30 °C. Les condi-

du pays, Christchurch est la plus aride, ne recevant que 640 mm de précipitation par an, tandis qu'Auckland, la plus humide, reçoit presque le double.

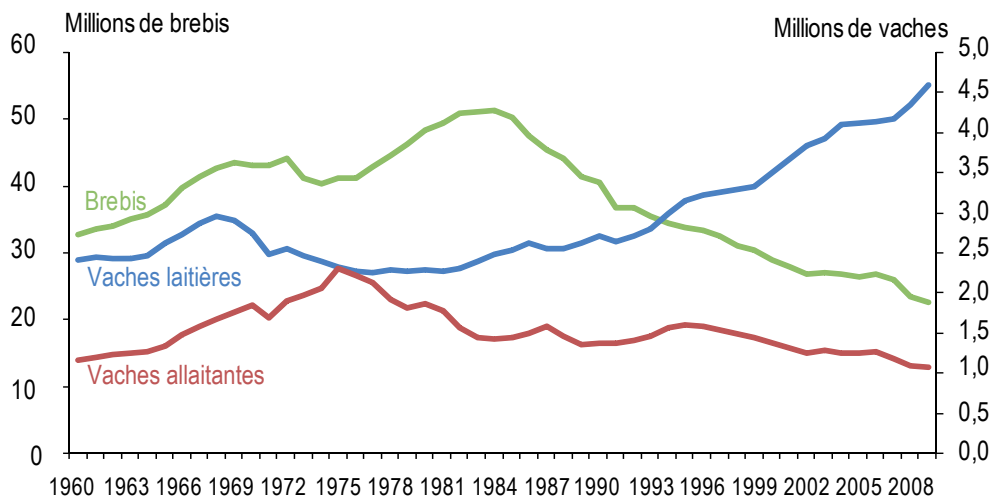


tions climatiques varient beaucoup selon les régions, de très humide dans la région de West Coast sur l'île du Sud à semi-aride dans le bassin de Mackenzie de l'intérieur du Canterbury et subtropical humide au Northland. Des principales villes

Du fait de son isolement, de son climat, de sa géographie, la Nouvelle-Zélande présente des paysages tourmentés et étranges qui lui valent aujourd'hui le développement d'une activité touristique florissante ainsi que l'intérêt des studios de cinémas.

Évolution des cheptels en Nouvelle-Zélande

Figure 1.2



Source : GEB-Institut de l'Élevage, d'après NZ Statistics

1

Des exploitations allaitantes mixtes, performantes et productives

Des cheptels allaitants en baisse depuis les années 80

Les cheptels de bovins et d'ovins, partis de zéro à la fin du 18^{ème} siècle, ont progressé durant le 19^{ème} à la faveur du développement de l'élevage et des exportations de produits animaux, en particulier vers le Royaume-Uni. Cette progression s'est poursuivie au 20^{ème} siècle et jusque dans les années 1970 mais la crise économique du début des années 1980 puis la suppression des aides publiques à l'agriculture y ont mis un point d'arrêt. Le cheptel de brebis a commencé à chuter en 1984 et cette tendance ne s'est jamais interrompue depuis. En juin 2009, le cheptel de brebis comptait 22,2 millions de têtes, soit 56% de moins que son maximum atteint en 1984. Il se répartit de façon presque égale entre île du Nord et île du Sud (respectivement 48% et 52%).

Le cheptel de vaches allaitantes a suivi la même évolution, mais il n'a pas attendu les années 1980 pour reculer. Le développement du cheptel de vaches laitières a entraîné une baisse des effectifs de vaches allaitantes dès 1975. En juin 2009, le cheptel comptait à peine plus d'un million de têtes, contre 2,3 millions en 1975.

Il a donc baissé de plus de 50% durant cette période. Il faut ajouter aux vaches allaitantes l'ensemble des bovins à l'engrais (taurillons, génisses et bœufs) en majeure partie issus du troupeau laitier. Le cheptel bovin dit « à viande » atteint ainsi 4,1 millions de têtes.

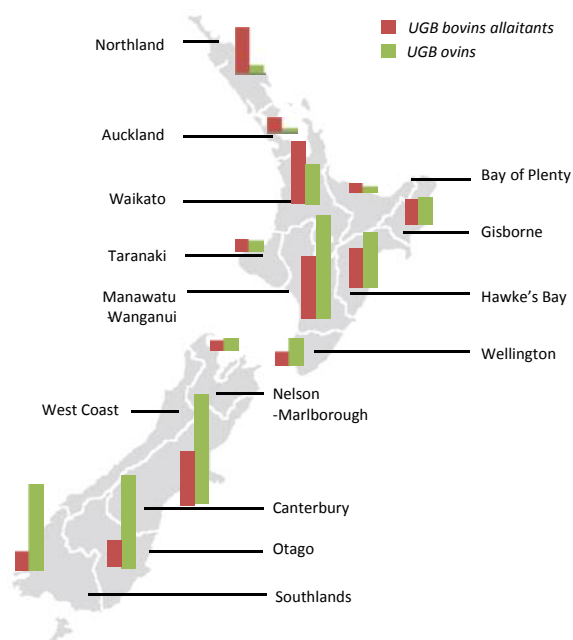
Le cheptel de vaches laitières, au contraire, a vu ses effectifs décoller durant les années 1970 puis littéralement s'envoler à partir des années 1980. En juin 2009, on comptait 4,6 millions de vaches laitières, deux fois plus qu'en 1980. Les vaches laitières se trouvent majoritairement dans l'île du Nord (69%).

Entre 2002 et 2007, le cheptel ovin a atteint un palier : il s'est stabilisé autour de 26,5 millions de brebis. Mais plusieurs sécheresses ainsi qu'une compétition accrue avec la production laitière ont de nouveau entraîné une baisse de cheptel : de 3% en 2007, 10% en 2008 et 4% en 2009. En effet, les prix élevés du lait en 2007 et 2008 ont entraîné la conversion de nouvelles terres à la production laitière, au détriment de l'élevage allaitant. Le résultats de juin 2010 indiquent cependant une légère hausse du cheptel ovin, due à une recapitalisation après deux saisons de rétablissement des revenus (2008-2009 et 2009-2010).

Localisation des cheptels ovins et bovins allaitants

Figure 1.3

	Bovins allaitants	Ovins
Northland	495 833	534 452
Auckland	156 787	287 589
Waikato	676 584	2 660 145
Bay of Plenty	119 743	385 373
Gisborne	287 296	1 825 496
Hawke's Bay	438 366	3 624 018
Taranaki	136 715	656 144
Manawatu-Wanganui	680 960	6 746 989
Wellington	155 910	1 822 057
Marlborough - Nelson - Tasman	118 494	934 929
West Coast	30 275	54 094
Canterbury	584 806	7 166 822
Otago	292 355	6 031 166
Southland	207 588	5 662 387
TOTAL NZ	4 381 712	38 391 661



Source : GEB-Institut de l'Élevage, d'après NZ Statistics

La moitié des exploitations professionnelles, pour près de 75% des surfaces en herbe

En 2008, la Nouvelle-Zélande comptait 61 000 exploitations agricoles, dont 46% détenaient des ovins et des bovins allaitants. Cependant, on estime que seulement la moitié de ces détenteurs sont des exploitations « professionnelles », l'autre moitié correspondant à des élevages de petite taille à vocation non commerciale. Le nombre d'exploitations allaitantes ovines et bovines professionnelles était donc de 12 800 en 2008. Elles étaient encore 22 000 en 1984, au moment de la suppression des aides publiques à l'agriculture. Il s'est donc opéré une restructuration depuis, qui a accompagné le recul du cheptel.

D'après les résultats du recensement agricole de 2007, parmi les exploitations de plus de 100 ha (la taille moyenne des exploitations néo-zélandaises

professionnelles se situant autour de 500 ha), on trouve 4 100 exploitations spécialisées en production de viande ovine qui détiennent environ la moitié du cheptel ovin. Les exploitations mixtes d'ovins et de bovins allaitants professionnelles (5 400 au total) détiennent l'autre moitié du cheptel ovin ainsi que l'essentiel du cheptel de vaches allaitantes. En effet, il existe peu d'exploitations spécialisées en production de viande bovine et celles-ci détiennent moins de 20% du cheptel de vaches allaitantes.

Cette prépondérance de la mixité des élevages allaitants se retrouve dans les organisations professionnelles ainsi que dans les références techniques et scientifiques disponibles : l'exploitation allaitante type est toujours mixte. L'élevage bovin allaitant en Nouvelle-Zélande est considéré comme un complément de l'élevage ovin, en particulier en termes de gestion des pâturages : les bovins permettent l'entretien des prairies de moindre qualité et participent à la lutte contre le parasitisme grâce à la « rotation stratégique » dans les prairies de pâturage mixte.

> > >

UN PEUPEMENT RÉCENT ET UNE POPULATION À MAJORITÉ URBAINE

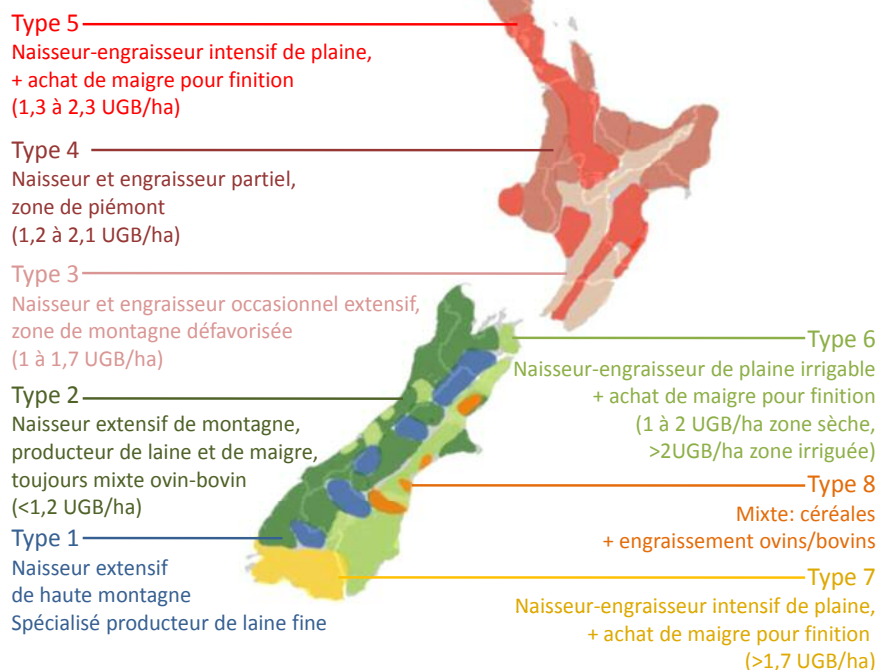
La Nouvelle-Zélande est l'un des territoires les plus tardivement peuplés : les premiers colons sont des Polynésiens qui arrivèrent au 13^{ème} siècle et établirent la culture indigène Maori. Envoyé par le gouvernement britannique, James Cook arrive en 1769 et cartographie presque toute la côte. Jusqu'en 1840, les îles de Nouvelle-Zélande font officiellement partie de la Nouvelle-Galles-du-Sud (Australie). Le Traité de Waitangi est signé rapidement le 6 février 1840 par le gouvernement britannique et les Maoris. Il est vu comme l'acte fondateur de la Nouvelle-Zélande en tant que nation et comme la charte garantissant les droits des Maoris. À partir de 1840, un nombre grandissant de colons européens émigrent en Nouvelle-Zélande, encouragés par les efforts de la New Zealand Company, qui fondera Wellington un peu avant

la signature du Traité puis les autres grandes villes néo-zélandaises. En 1839 la population totale non-Maori était de 2 000 personnes ; en 1852 elle était de 28 000. Les conflits avec la population Maori se multiplient, pour aboutir aux guerres néo-zélandaises des années 1860 et 1870, qui provoquent la perte de beaucoup de terres par les Maori. . Globalement, la population maori passera de 80 000 à 42 000 personnes entre les années 1840 et 1891. La Nouvelle-Zélande prospère et devient de plus en plus indépendante économiquement et politiquement. Elle devient un dominion indépendant en 1907 et pays entièrement indépendant en 1947. En 2010, la Nouvelle-Zélande compte 4,38 millions d'habitants et sa population progresse à un rythme d'environ 1% par an. 78% de la population revendiquent des

origines européennes, britanniques et irlandaises avant tout, et néerlandaises, allemandes et italiennes dans une très moindre mesure. Les Maoris forment l'ethnie non-européenne la plus importante avec 15% de la population. Enfin, la part de la population d'origine asiatique se développe actuellement, notamment dans la région d'Auckland. 86% de la population est urbaine et Auckland, ville la plus importante, compte 1,3 million d'habitants, 30% de la population totale. Wellington, capitale de la Nouvelle-Zélande, compte 380 000 habitants, tout comme Christchurch dans l'île du Sud. La Nouvelle-Zélande est donc un pays où la densité de population est très faible dans les zones rurales. Cependant, l'agriculture emploie 8% de la population active, ce qui est un chiffre élevé, notamment par rapport à la France (3,8%).

Les différents systèmes de production ovins-bovins allaitants

Figure 1.4



Source : GEB-Institut de l'Élevage, d'après Farm Survey, Beef + Lamb NZ

Caractéristiques techniques des systèmes ovins/bovins allaitants

Figure 1.5

	Part échantillon	SAU (ha)	Effectif (unités ovines)	Chargement UGB/ha	Productivité numérique	Part laine dans PB	Part céréales dans PB
Type 1. Sud-Naisseur extensif de haute montagne, producteur de laine	4%	9 766	10 426	0,2	89%	48%	0%
Type 2. Sud-Naisseur extensif de montagne	7%	1 523	5 908	0,6	113%	22%	0%
Type 3. Nord-Naisseur-engraisseur occasionnel, montagne défavorisée	14%	761	6 259	1,4	115%	15%	0%
Type 4. Nord-Naisseur-engraisseur partiel, zone de piémont	30%	418	4 199	1,7	121%	12%	1%
Type 5. Nord-Naisseur-engraisseur de plaine avec achat de maigre	18%	267	2 818	1,8	122%	7%	7%
Type 6. Sud-Naisseur-engraisseur de plaine irrigable avec achat de maigre	15%	462	4 037	1,5	124%	14%	4%
Type 7. Sud-Naisseur-engraisseur intensif avec achat de maigre	7%	249	3 002	2	139%	16%	2%
Type 8. Sud-Mixte céréales-ovins/bovins	5%	333	2 117	1,1	130%	3%	69%

Source : GEB-Institut de l'Élevage, d'après Farm Survey + Lamb NZ (560 exploitations)

Il est également assez fréquent de trouver dans ces exploitations allaitantes un élevage de cerfs rouges (*Cervus elaphus*), introduit lui aussi par les européens. Les cerfs sont élevés pour leur viande mais aussi pour leurs bois, ou «velours», comme ils sont appelés en Nouvelle-Zélande (*velvet*).

Lors du recensement agricole de 2007, les exploitations allaitantes valorisaient 70% de la SAU et 74% des surfaces en herbe. Les exploitations laitières ne détenaient alors que 13% de la SAU et 22% des surfaces en herbe.

Une diversité d'orientations selon les ressources disponibles

D'après les réseaux d'élevage néo-zélandais, suivis par la structure interprofessionnelle *Beef + Lamb New Zealand*, une exploitation allaitante moyenne en Nouvelle-Zélande comptait en 2008 4 250 unités ovines, puisque les gros bovins ne sont pas l'unité de référence dans les exploitations allaitantes néo-zélandaises. Cela correspond à 2 200 brebis, 140 vaches allaitantes et 30 cerfs, sur une surface de 650 ha, pour un chargement moyen de 1,2 UGB/ha. On compte en moyenne 1,7 Unité de travail permanent (UTA) sur cette exploitation, essentiellement familiale, c'est-à-dire très souvent deux conjoints dont un à temps partiel. Le recours à la main-d'œuvre salariée est rare en élevage allaitant, contrairement

à ce qu'on observe en élevage laitier.

Cependant, cette moyenne cache une grande diversité de systèmes. En effet, bien qu'on imagine une production ovine et bovine néo-zélandaise assez homogène depuis notre Europe très diversifiée, la variété de climats et l'étalement altitudinal en Nouvelle-Zélande sont à l'origine de systèmes de production contrastés, bien qu'ils reposent tous essentiellement sur le pâturage. On peut identifier 8 types de systèmes de production ovins-bovins allaitants, qui diffèrent principalement par le type de ressources naturelles dont ils disposent, qui se traduit par différents degrés de finition des produits vendus.

L'île du Sud présente 5 types différents, dont 2 largement extensifs et producteurs de maigre.

Le premier, situé en zone de haute montagne (*High Country*), repose sur la race Mérinos, qui produit une laine très fine et abondante. Il s'agit des systèmes les plus extensifs et les plus grands en surface (près de 10 000 ha en moyenne, dont environ 90% de parcours) et en nombre de têtes (10 500 unités ovines, soit environ 1 brebis par hectare). Ces systèmes sont tournés vers la production de laine fine, qui compte pour la moitié de leur produit brut agricole, et ils vendent des animaux, agneaux et broutards, maigres. Ce sont les systèmes les moins productifs, avec une productivité numérique¹ par brebis de 89% en moyenne sur la décennie passée.

Le deuxième type extensif de l'île du Sud se retrouve

> > >

UNE AGRICULTURE DE PIONNIERS

Dû à son long isolement du reste du monde et à sa biogéographie insulaire, la Nouvelle-Zélande abrite une faune et une flore très particulières. Environ 80 % de la flore n'existe que dans le pays, dont plus de quarante genres endémiques. L'insularité a protégé faune et flore pendant des siècles jusqu'à l'arrivée des humains et des animaux qui voyageaient avec eux. Les Maoris ont apporté avec eux le chien polynésien (« kuri ») et la souris polynésienne (« kiore »). La seconde vague d'immigration mit fin à l'insularité de la Nouvelle-Zélande. La multiplication des échanges entre l'Europe,

l'Australie et la Nouvelle-Zélande a permis la propagation d'espèces nouvelles, dont certaines invasives. Avant l'arrivée des humains environ 80% des terres étaient recouvertes de forêts. Aujourd'hui, ce chiffre n'est plus que de 29%, mais il progresse à nouveau. Les colonisations, d'abord polynésienne puis européenne, se sont accompagnées de défrichements massifs. Alors que les premières exportations, dès le début du 19^{ème} siècle, sont surtout du bois et des peaux de phoques, les pionniers européens ont rapidement développé l'agriculture pour l'exportation. À son arrivée en 1773, le

capitaine James Cook introduit en Nouvelle-Zélande la chèvre, le porc, la volaille et la pomme de terre, vite adoptée par les Maoris. Le lin est exporté dès les années 1820 et le blé au début des années 1830. Avec l'introduction de la race ovine Mérinos en 1832, l'élevage se développe rapidement et le premier bateau transportant de la laine quitte la Nouvelle-Zélande pour Hobart, en Tasmanie, en 1839. Avec l'arrivée des techniques de congélation à la fin du 19^{ème} siècle, l'élevage ovin pour la viande et laitier pour le beurre se sont développés.

¹ La productivité numérique en Nouvelle-Zélande décompte les agneaux vivants à 6 semaines (âge où les queues sont coupées) par brebis. Pour la comparer aux références françaises, il faut ajouter environ 3% de mortalité après 6 semaines.

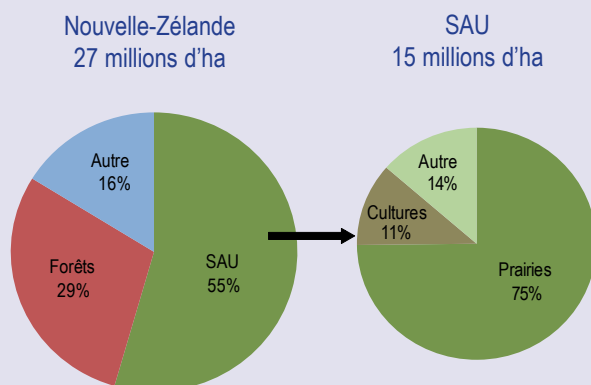
LES PRAIRIES REPRÉSENTENT 75% DE LA SAU

Sur les 27 millions d'hectares que représentent les deux îles néo-zélandaises, 29% sont des forêts et 55% des surfaces agricoles. Les 16% restants comptent en particulier les surfaces urbanisées. La SAU néo-zélandaise représente donc environ 15 millions d'hectares. Elle a diminué de 20% depuis le début des années 80, après la suppression

des aides publiques à l'agriculture, recul qui s'est opéré au profit des friches, mais aussi des surfaces urbanisées et des réserves gouvernementales de protection de l'environnement. En 2009, les prairies comptaient pour 75% de la SAU. Il s'agit en grande majorité de prairies permanentes, renouvelées tous les 10 ans en moyenne dans les

zones de plaines et moins souvent dans les zones de montagne. Sur ces quelques 11 millions d'hectares, il faut compter environ 3 de surfaces de parcours et de landes pâturées. Les grandes cultures ne comptent que pour 11% de la SAU et les vignes, arbres fruitiers et surfaces maraîchères n'en totalisent ensemble que 14%.

Figure 1.6



Source : GEB-Institut de l'Élevage, d'après NZ Statistics

en zone de montagne (*Hill Country*) et il est également de grande dimension, mais dispose de prairies plus productives et d'une période végétative plus longue. On y trouve en moyenne 6 000 équivalents brebis, dont environ un quart sont des bovins (250 UGB), sur 1 500 ha. On se situe donc autour d'un chargement moyen de 0,6 UGB/ha.

Ces exploitations se sont tournées vers la race *Halfbred*, issue du croisement Merinos x *Romney* ou *English Leicester*. Ce croisement, initié à la fin du 19^{ème} siècle, a permis d'alourdir un peu le poids moyen de carcasse des agneaux tout en maintenant une forte rusticité mais avant tout une finesse de laine satisfaisante (brins épais de 25 à 30 microns). On y trouve également des brebis *Corriedale*, issues d'un croisement *Mérinos* x *Romney* daté de la fin du 19^{ème} siècle, et qui a amélioré la prolificité des Mérinos ainsi que la conformation des carcasses.

La race *Perendale*, issue d'un croisement répondant à la logique inverse *Cheviot* x *Romney* initié dans les années 1950 pour améliorer la rusticité des *Romney* dans les zones de montagne, est également présente. Il en résulte que la part de la laine dans le produit brut est moindre mais toujours supérieur à 20%. La productivité numérique y est un peu supérieure à celle des zones de haute-montagne (112% en moyenne entre 2000 et 2010).

On trouve trois types de systèmes de plaine dans l'île

du Sud. Le premier est le plus fréquent dans le Sud : le naisseur-engraisseur, qui a la capacité d'engraisser des agneaux maigres issus des zones de montagne. Il détient en moyenne 4 000 unités ovines, sur 460 hectares, mais cela varie selon qu'il puisse ou non irriguer ses prairies. En zone irrigable, le chargement peut dépasser les 2 UGB/ha dans ce type d'exploitations.

La race la plus fréquente dans ces systèmes est la *Romney*, race la plus répandue en Nouvelle-Zélande, introduite initialement vers 1860 mais qui s'est différenciée de son origine anglaise dans le courant du 20^{ème} siècle, alors que les éleveurs néo-zélandais cherchaient à produire plus de viande, tout en maintenant une production de laine. La productivité numérique des brebis atteint en moyenne 124% et la part de la laine dans le produit brut tombe à 14%.

Dans les plaines du Southland, l'extrême sud de la Nouvelle-Zélande, on trouve des terres très fertiles, parmi les plus fertiles de Nouvelle-Zélande (avec le Canterbury, le Waikato et le Taranaki). Les systèmes ovins-bovins de cette zone sont productifs et intensifs. Ils atteignent en moyenne 140% de productivité numérique et dépassent les 1,5UGB/ha (3 000 unités ovines sur 330 ha en moyenne). Ils achètent souvent des agneaux maigres pour l'engraissement.

> > >

DES CONDITIONS NATURELLES FAVORABLES AU PÂTURAGE

L'abondance de la pluviométrie, sa répartition sur plusieurs saisons, les températures relativement douces avec de faibles amplitudes thermiques sont autant de facteurs favorables au pâturage en Nouvelle-Zélande. La croissance de l'herbe y est importante et continue. Elle peut atteindre 20 à 25 kg de matière sèche (MS) par hectare et par jour en hiver. Le potentiel de production des prairies peut ainsi atteindre 12 à 13 tonnes de MS valorisées par hectare dans les zones de plaines. La courbe de croissance de l'herbe

est plus étalée qu'en France en raison de la meilleure répartition des précipitations, du pâturage hivernal et du faible niveau de fertilisation azotée au printemps.

On trouve par ailleurs en Nouvelle-Zélande d'importantes surfaces de sols d'origine volcanique et riches en matières organiques, qui sont généralement drainants et peu sensibles au piétinement.

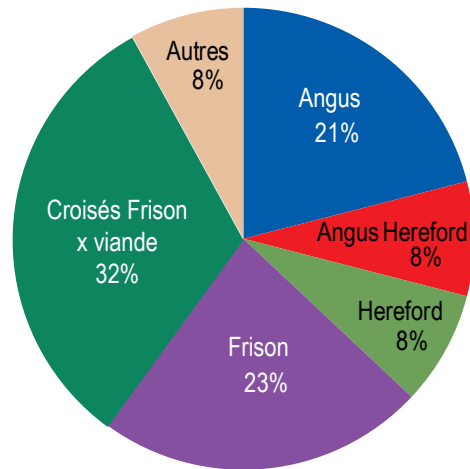
Les prairies sont majoritairement à base de ray-grass anglais, la grami-

née la plus digestible et la plus intéressante pour le pâturage. Le trèfle blanc est systématiquement semé. Son taux de présence est de l'ordre de 5 à 15% dans l'île du Nord et de 20 à 30% dans l'île du Sud. Les prairies sont ressemées en moyenne une fois tous les 10 ans.

Du fait de l'histoire pionnière de l'agriculture néo-zélandaise, les parcelles sont groupées, ce qui facilite grandement la gestion du pâturage et les rotations rapides des animaux sur les parcelles.

Races des bovins à viande en 2007 (y compris taurillons et bœufs)

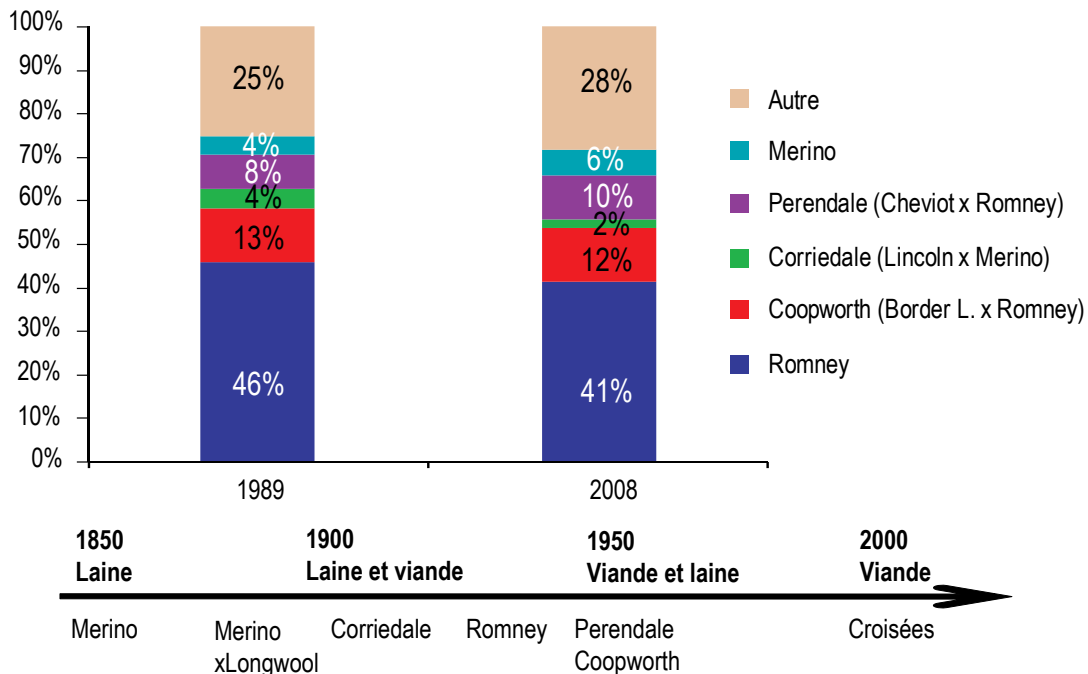
Figure 1.7



Source : GEB-Institut de l'Élevage, d'après : Meat & Wool NZ

Un glissement de la génétique de la production de laine à la production de viande

Figure 1.8



Source : GEB-Institut de l'Élevage, d'après NZ Statistics and Bray & Gonzalez-Macuer

On trouve enfin dans l'île du Sud des exploitations mixtes céréales + ovins/bovins allaitants. Elles sont cependant cantonnées aux plaines du Canterbury, dans les zones les plus fertiles de l'île du Sud, souvent irriguées. Les troupes ovines y sont plus petites (2 000 têtes en moyenne) et les céréales comptent généralement pour plus des 2/3 dans le produit brut agricole.

Dans l'île du Nord, on ne distingue que trois types de systèmes ovins/bovins. Le premier se rencontre dans les zones de montagne défavorisées (*Hard hill country*) où les terres sont peu fertiles et les pentes abruptes. Il s'agit de grands troupeaux (6 200 unités ovines en moyenne) sur des surfaces importantes (760 ha). Ces exploitations sont donc relativement extensives (1,3 UGB/ha en moyenne) et vendent majoritairement des animaux maigres. On y trouve des races croisées, tout comme dans les zones de montagne de l'île du Sud. La productivité numérique est également similaire (114%).

Dans les zones de montagne plus favorables, les exploitations sont de taille moindre (4 200 unités ovine sur 400 ha), avec des performances un peu supérieures (121% de productivité numérique, 1,7 UGB/ha). Ces exploitations engraisent une partie de leur production et vendent le surplus en maigre. Enfin, dans les zones de plaines fertiles de l'île du Nord, comme le Waikato, le Taranaki et la baie de Hawke, les systèmes naisseurs-engraisseurs achètent généralement des animaux maigres à engraisser en complément. Les troupes sont de taille modeste par rapport à la moyenne néo-zélandaise (2 800 unités ovines) sur des surfaces restreintes (270 ha en moyenne) dans ces zones où la valeur des terres est très élevée. Ce sont des systèmes intensifs (presque 2 UGB/ha en moyenne), qui atteignent de bons niveaux de productivité numérique (123%).

La production de viande bovine en Nouvelle-Zélande provient en majeure partie d'animaux laitiers. Sur un cheptel de 5,8 millions de vaches, seulement 1 million sont des vaches allaitantes, souvent détenues par des exploitations mixtes ovins-bovins viande. On compte environ 300 000 jeunes bovins de races allaitantes répartis dans ces exploitations. Mais on estime à environ 4,1 millions le nombre total d'animaux engraisés pour la viande.

Cette importance des animaux laitiers se retrouve dans le profil génétique des animaux « à viande » :

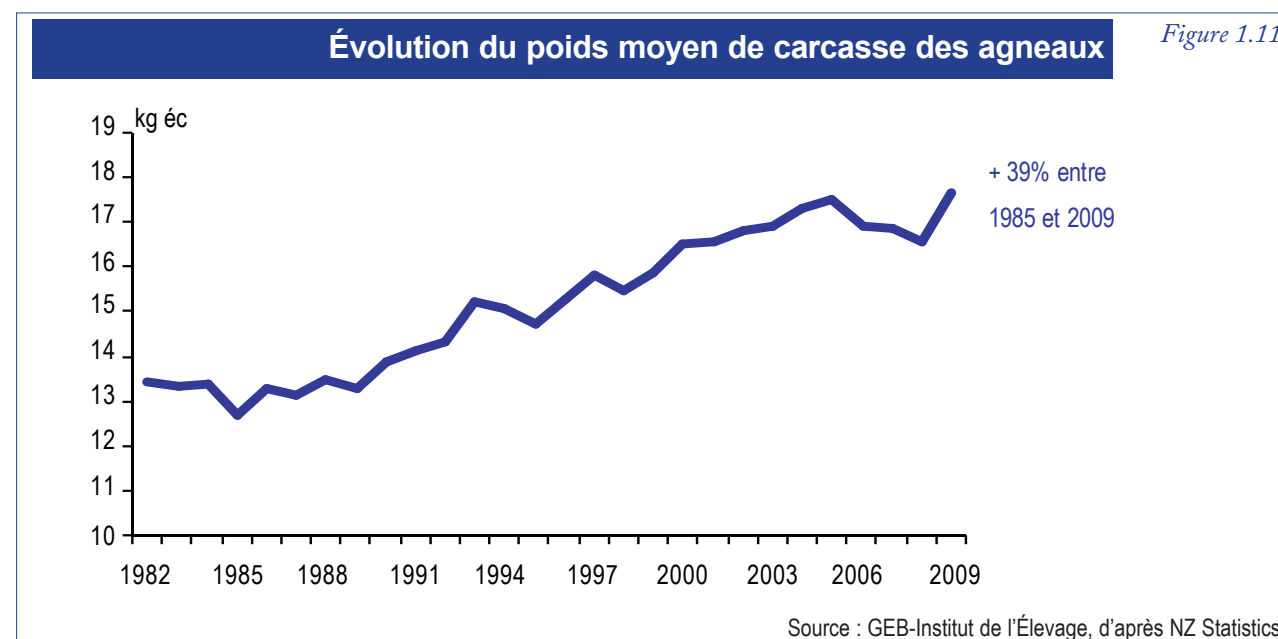
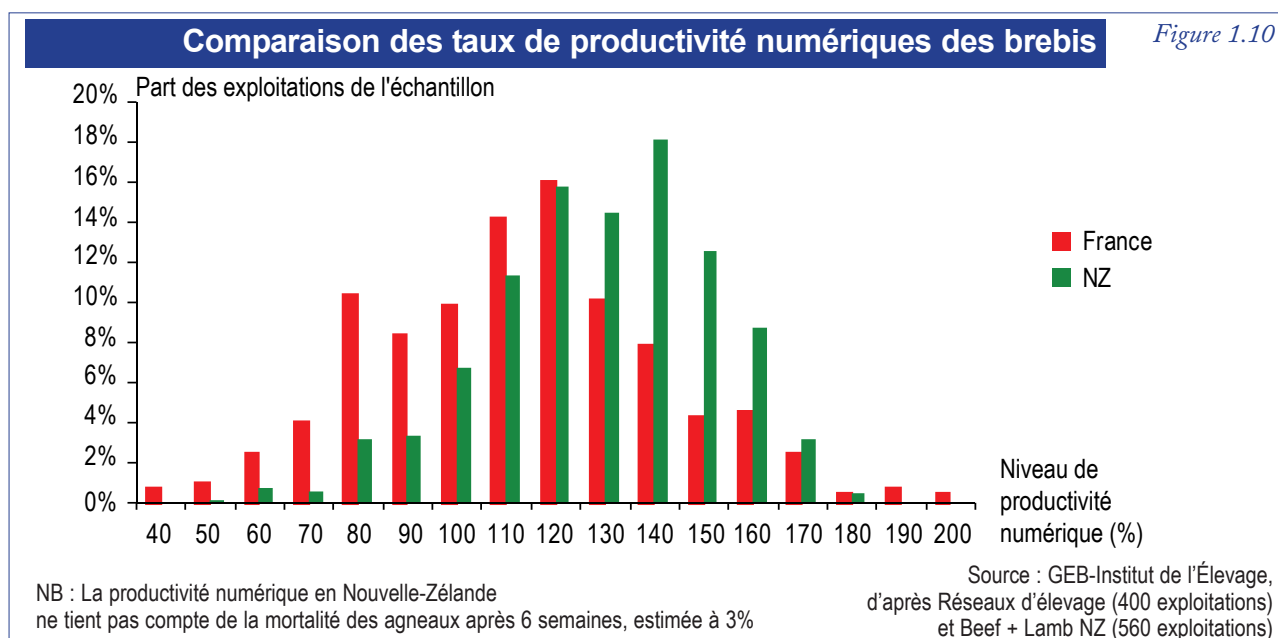
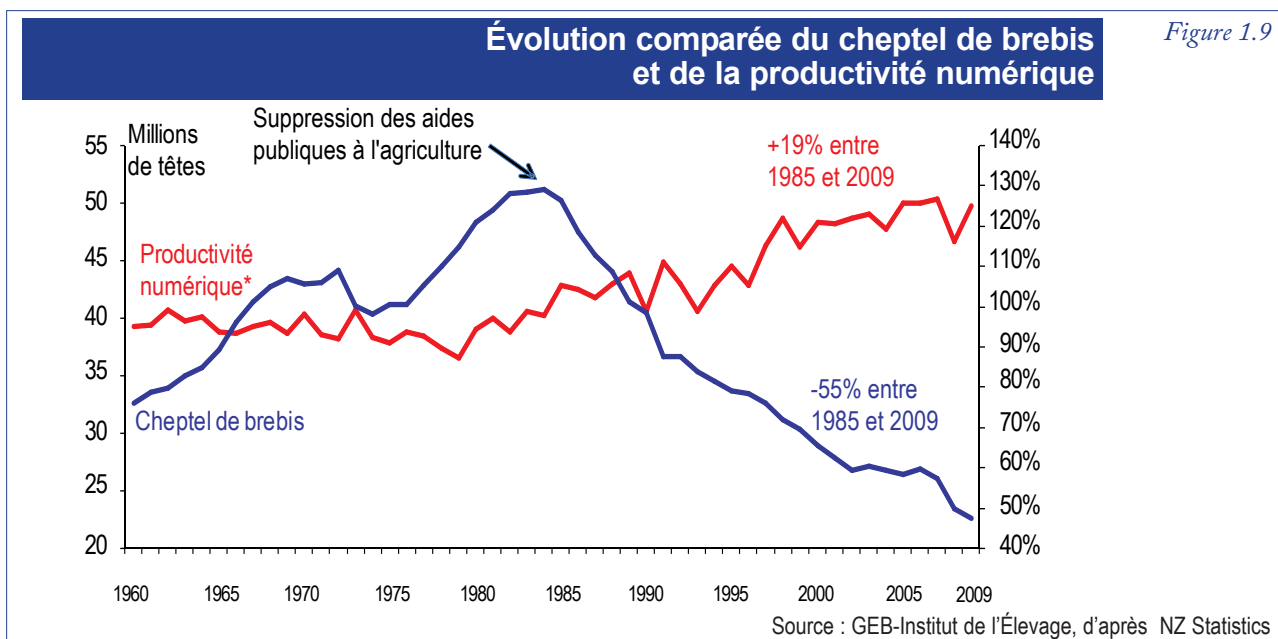
seulement 37% sont de race à viande pure (21% Angus, 8% Hereford et 8% croisés Hereford-Angus), alors que 23% correspondent à des JB laitiers et 32% à des mâles et femelles croisés d'origine laitière.

Quoi qu'il en soit, une exploitation ovins/bovins allaitants en Nouvelle-Zélande est très loin de nos standards français. Il n'existe presque pas de bâtiments d'élevage : les animaux restent dehors et les agnelages et les vêlages ont lieu en plein air, sans assistance. Cela est rendu possible à la fois par les conditions climatiques qui restent relativement clémentes à l'exception des zones en altitude, mais surtout grâce à une certaine rusticité maintenue dans la génétique ovine, avec la quête permanente d'aptitudes maternelles et à l'agnelage sans assistance. Le seul bâtiment indispensable reste un hangar avec un couloir de tri.

Un éleveur peut théoriquement ne manipuler directement ses animaux qu'à trois occasions dans l'année : l'échographie, le *tailing* (équeutage des agneaux) et une pesée avant la fin de l'engraissement, pour la mise en lots.

Des gains de productivité très importants

Alors que les cheptels ont fortement baissé, les exploitations ont opéré des gains de productivité très importants. Tout d'abord, la **productivité numérique moyenne des brebis**, qui stagnait autour de 95%, a commencé à progresser dès le lendemain de la suppression des aides publiques à l'agriculture. Elle a augmenté entre 1985 et 2009, pour atteindre environ 125%, avec des variations d'une année sur l'autre selon les conditions climatiques et fourragères. Aujourd'hui, les exploitations ovines néo-zélandaises ont une productivité numérique par brebis supérieure à celle des exploitations françaises. D'après les résultats des Réseaux d'élevage français (échantillon d'environ 400 exploitations ovines), la moyenne en productivité numérique est à 119%, ce qui est au-dessus de la moyenne française. Mais ce résultat reste en-dessous de la moyenne néo-zélandaise, qui était la même année de 125%, auquel il faut retirer 3% pour la mortalité post 6 semaines. Un quart des exploitations suivies par Beef+Lamb NZ dépasse cette moyenne de 125%, alors que seulement 13% des exploitations des Réseaux français ont une productivité numérique de plus de 125%.



Privés d'une part importante de revenu avec la fin des aides, les éleveurs, accompagnés des chercheurs et des techniciens, se sont focalisés sur les gains de productivité, seul levier sur lequel ils pouvaient jouer pour augmenter leurs revenus. Ces gains de productivité numérique ont parfois été permis par un changement de race, avec le passage de la *Merinos* ou d'une race *Haffbred* orientée vers la production de laine, à la race *Romney* ou *Coopworth*. Cette race est issue d'un croisement de la *Romney* et d'un *Border Leicester*, réalisé par le professeur Coop dans les années 1950 afin d'améliorer la prolificité des brebis *Romney*. Une fois stabilisée, cette race s'est fortement développée dans les années 1970, 80 et 90, car elle était appréciée à la fois pour ses très bons résultats en productivité numérique mais également pour ses qualités maternelles et ses aptitudes « *easy care* », c'est-à-dire facile à élever, qui ne nécessite pas d'assistance à l'agnelage.

La filière néo-zélandaise travaille actuellement sur la réduction de la mortalité des agneaux, qui permettrait de gagner encore en productivité numérique. Selon des résultats récents de Beef+Lamb NZ, le taux de mortalité de la station de recherche de référence de Poukawa serait d'environ 10% pour les singletons et les jumeaux, mais atteindrait 21% pour les triplés. Le nombre de triplés a fortement augmenté suite à l'amélioration génétique que nous avons décrite.

Une grosse majorité des brebis sont échographiées en Nouvelle-Zélande et les pratiques des éleveurs en termes de gestion des mises bas en sont fortement améliorées. Les taux de mortalité des agneaux peuvent être significativement réduits (-5 à -10%) par un isolement des femelles qui portent des triplés sur des prairies protégées et productives, afin de réduire leur stress *pre-partum*, premier facteur de mortalité des agneaux selon cette étude.

Un autre progrès très important est celui du **poids moyen de carcasse des agneaux** qui est passé de 13 kg en 1980 à 17,7 kg en 2009, soit un gain de presque 40% en 25 ans. Cet alourdissement est le résultat des évolutions génétiques mais aussi des avancées techniques dans la gestion de l'alimentation au pâturage, dont les éleveurs néo-zélandais sont devenus experts.

Au total, en 20 ans, la moyenne est passée de 9,8 kg d'agneau vendu par brebis à 16,9 kg. Dans le même temps, on est passé de 5,3 kg de laine par brebis à 4,6 kg.

Des coûts de production parmi les plus bas au monde

Avec des systèmes à l'herbe, des bâtiments réduits à un hangar, un couloir de contention et du matériel minimaliste, la Nouvelle-Zélande apparaît comme le pays où les coûts de production sont les plus bas au monde. Une comparaison des données issues de Teagasc en Irlande, de AHDB au Royaume-Uni, des Réseaux d'élevage en France et de Beef+Lamb NZ permet d'établir que les coûts de production néo-zélandais sont presque cinq fois inférieurs aux coûts français et trois fois inférieurs aux coûts britanniques et irlandais, avec, en 2008, environ 12 €/brebis de coûts opérationnels et 19 €/brebis de charges de structures.

En revanche, le prix de l'agneau étant également bien inférieur en Nouvelle-Zélande, la marge nette par brebis est du même ordre de grandeur qu'en France (4 € en 2008).

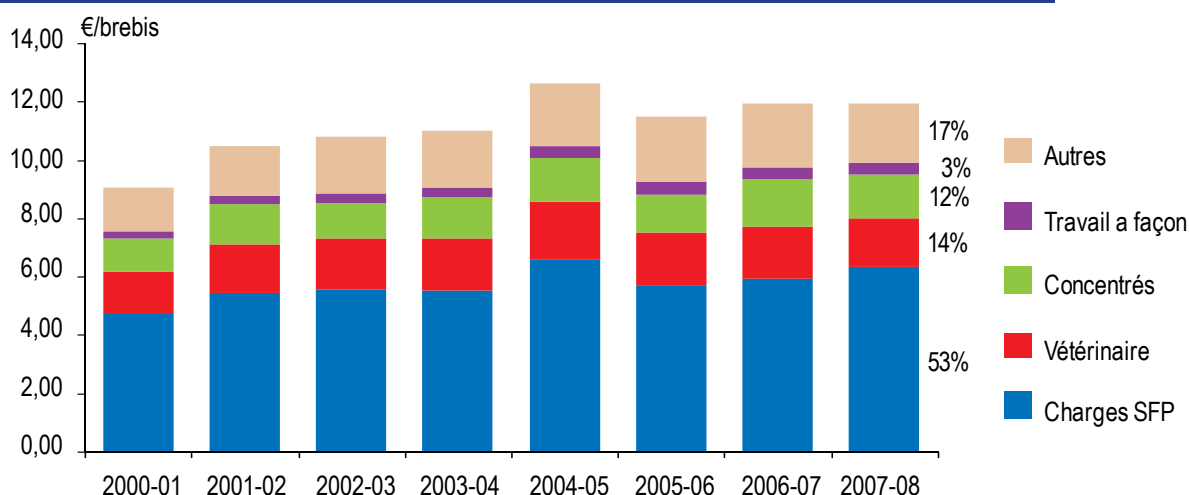
Parmi les charges opérationnelles, les plus élevées sont, sans surprise, la gestion des surfaces fourragères (6,34 €/brebis en 2008). Les charges relatives à la SFP sont du même ordre qu'en Irlande et restent toutefois moitié moindres que dans les systèmes fourragers de l'ouest français. Les charges liées à la SFP en Nouvelle-Zélande comptent pour 53% des charges opérationnelles contre 15 à 20% en Europe, étant donnés les achats de concentrés sur le vieux Continent. Les plus grosses charges sont celles liées aux engrais pour les prairies (plus de 2 €/brebis). Les frais vétérinaires sont faibles en Nouvelle-Zélande (moins de 2 €/brebis, contre plus de 6 € en Europe). Néanmoins, les charges opérationnelles ont progressé entre 2000 et 2008 : elles sont passées de 9 € à 12 €/brebis, ce qui est surtout dû à l'alourdissement des charges fourragères : achats d'engrais et de produits phytosanitaires en particulier.

Tout comme en France, les systèmes pastoraux de montagne ont des charges opérationnelles à la brebis inférieures aux systèmes intensifs de plaine (dans l'île

> > >

Charges opérationnelles dans les exploitations ovins/bovins en Nouvelle-Zélande

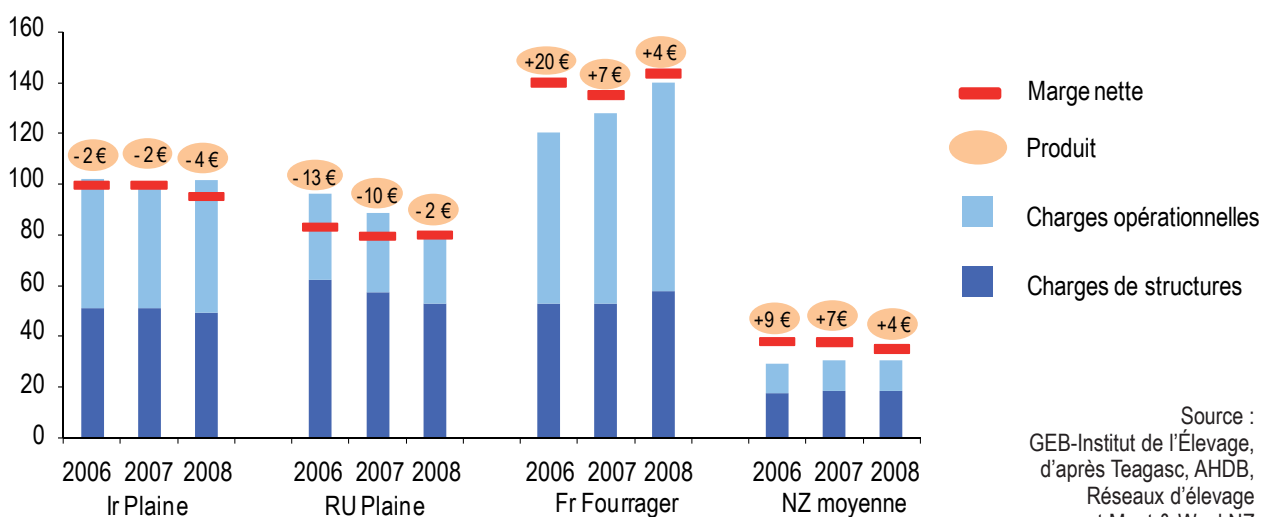
Figure 1.12



Source : GEB-Institut de l'Élevage, d'après Meat & Wool NZ

Évolution des résultats économiques des exploitations ovines en UE et en Nouvelle-Zélande

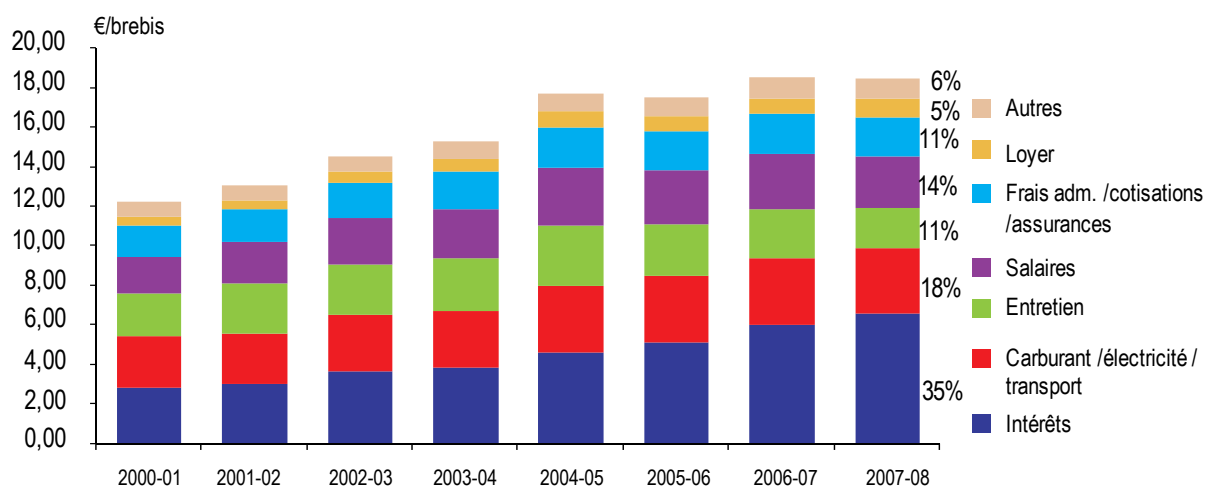
Figure 1.13



Source : GEB-Institut de l'Élevage, d'après Teagasc, AHDB, Réseaux d'élevage et Meat & Wool NZ

Charges de structures dans les exploitations ovins/bovins en Nouvelle-Zélande

Figure 1.14



Source : GEB-Institut de l'Élevage, d'après Meat & Wool NZ

du Sud, 10 € contre 13,60 €). C'est notamment la surface fourragère qui coûte moins cher car elle est exploitée de façon plus extensive (peu ou pas renouvelée, peu d'engrais et de produits phytosanitaires...).

Les charges de structure ont également progressé : elles sont passées de 12,20 €/brebis en 2000 à 18,50 €/brebis en 2008. Cette hausse de plus de 50% est le résultat d'un doublement des frais financiers, qui sont passés de 2,80 €/brebis en 2000 à 6,50 €/brebis en 2008 et pèsent désormais pour plus du tiers des charges de structures totales. Cette hausse témoigne de l'endettement croissant des exploitations ovins/bovins viande en Nouvelle-Zélande. Autre

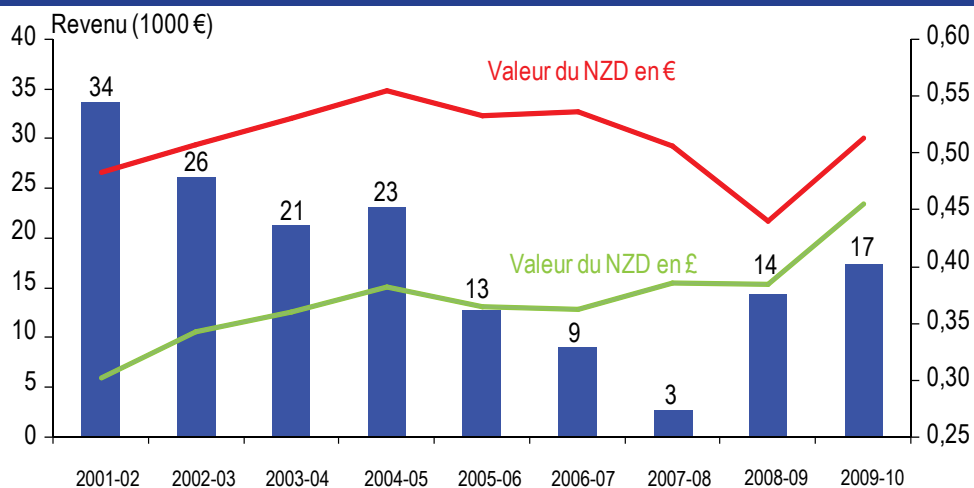
poste qui a fortement progressé, même s'il ne pèse que pour 5% des charges de structures : le fermage, qui a également doublé entre 2000 et 2008.

Les charges de structures sont plus élevées dans les exploitations intensives de plaine. Dans l'île du Nord, elles dépassent 20 €/brebis alors que dans les montagnes de l'île du Sud, elles sont en-dessous de 14 €/brebis. Les exploitations intensives ont davantage de frais financiers, mais aussi de frais de matériel et de bâtiment.



Évolution comparée du revenu des exploitations viande et de la valeur du NZD

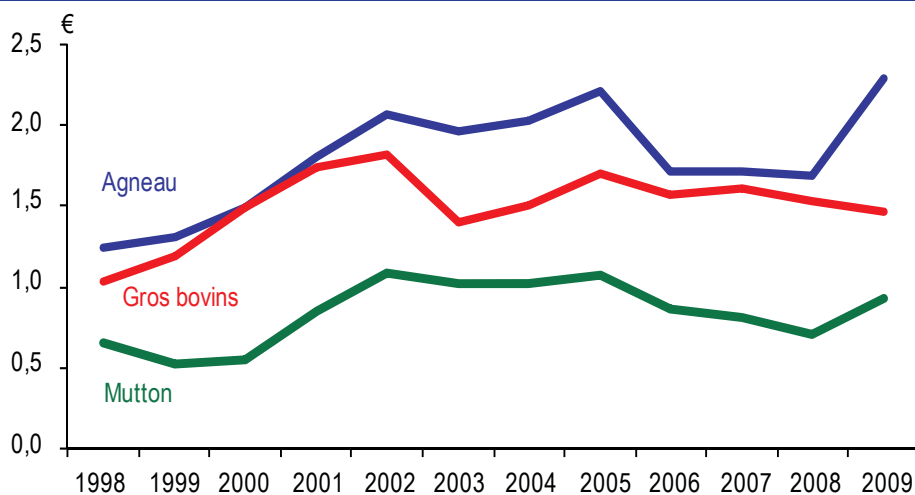
Figure 2.1



Source : GEB-Institut de l'Élevage, d'après Beef + Lamb NZ et Banque de France

Prix à la production en Nouvelle-Zélande

Figure 2.2

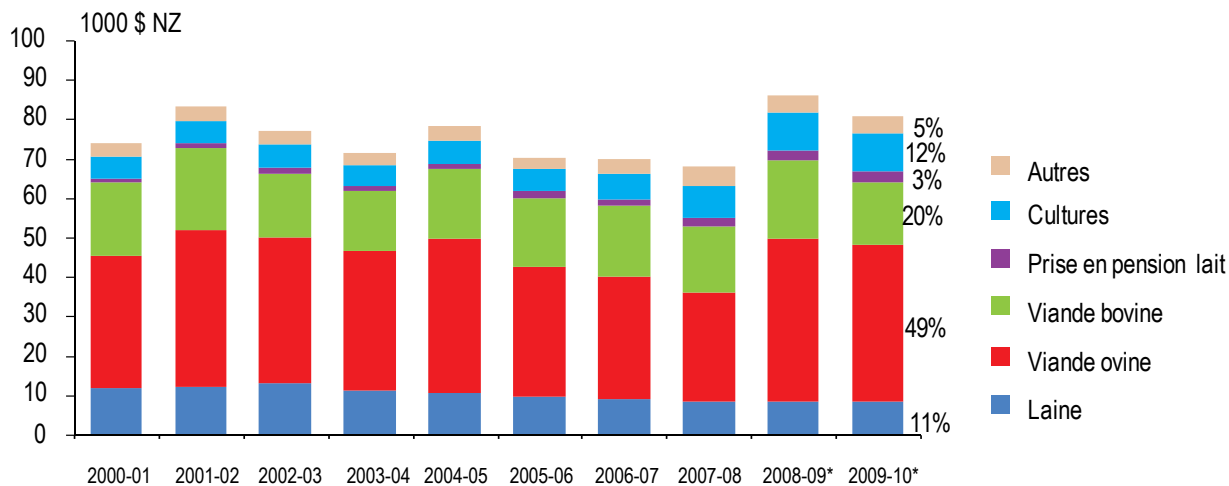


Mutton = brebis et moutons de réformes Gros bovins = JB

Source : GEB-Institut de l'Élevage, d'après Meat & Wool NZ

Composition du produit brut d'une exploitation «viande» moyenne

Figure 2.3



Source : GEB-Institut de l'Élevage, d'après Meat & Wool NZ

2

Un secteur pris en étau entre le développement du lait et l'avancée de la forêt

Des revenus insuffisants fortement liés au taux de change

Malgré des coûts de production très bas, le revenu des exploitations ovins/bovins viande est relativement faible, et surtout très volatil. Il est passé de 34 000 euros par an et par UTA durant la saison 2001-2002 (octobre 2001 à septembre 2002) à 3 000 euros en 2007-2008, niveau historiquement bas, alors que la production avait souffert d'une sécheresse et que la parité du dollar néo-zélandais en monnaies des pays importateurs était élevée.

En effet, deux facteurs influencent le revenu des exploitations en Nouvelle-Zélande : le nombre d'agneaux vendus et le prix obtenu par agneau. Lors de la sécheresse de 2007-2008, le taux de productivité numérique moyen était tombé à 115%, soit 10% en-dessous du niveau des années précédentes. Les éleveurs ont donc subi une forte baisse de leur production.

Par ailleurs, 90% de la production étant exportée, et en grande partie vers l'UE, le prix de l'agneau payé au producteur est indexé sur le taux de change entre le dollar néo-zélandais et l'euro ou la livre Sterling.

Lorsque le NZD remonte, cela se traduit par une baisse de prix pour les éleveurs néo-zélandais.

Le revenu des éleveurs allaitants s'est amélioré pour la saison 2008-2009, grâce notamment à un rétablissement de la productivité numérique et donc à un nombre accru d'agneaux vendus par brebis. En outre le dollar néo-zélandais a reculé durant l'année 2008 : il est passé de 0,53 euro en janvier 2008 à 0,41 euro en janvier 2009. Pour la saison 2009-2010, le revenu estimé aurait également progressé légèrement.

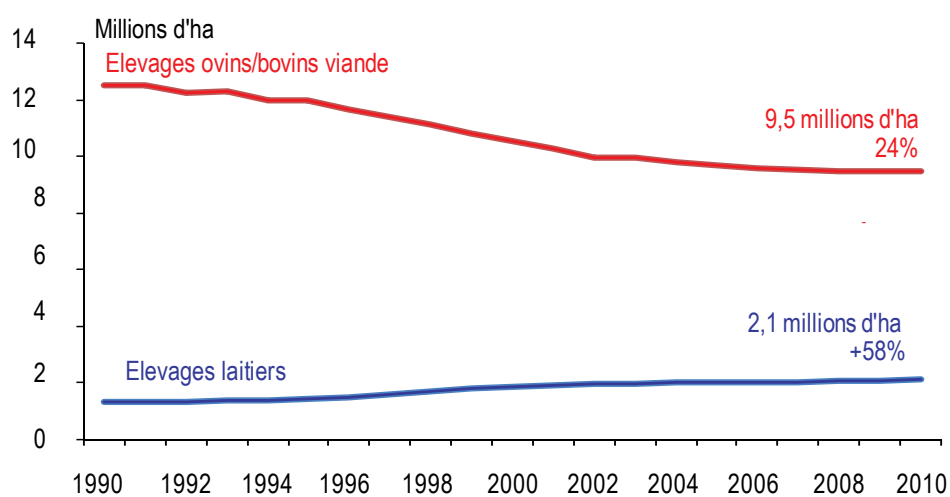
Cependant, les estimations pour la saison 2010-2011 montrent une nouvelle baisse (15 000 euros de revenu par UTA) du fait d'une baisse de production due à la recapitalisation.

Dans le produit brut de l'exploitation allaitante moyenne en Nouvelle-Zélande, la viande ovine compte pour un peu moins de la moitié et la viande bovine pour le quart. La part de la laine diminue progressivement. Elle est aujourd'hui d'environ 11% en moyenne, mais ce chiffre varie de 44% pour les exploitations des hautes montagnes de l'île du Sud qui exploitent encore la race Mérinos à moins de 6% pour les exploitations d'engraissement intensif des plaines.

> > >

Surfaces détenues par les exploitations néo-zélandaises

Figure 2.4



Source : GEB-Institut de l'Élevage, d'après Meat & Wool NZ

De même, le produit des cultures compte en moyenne pour 12%, mais cette moyenne est influencée par les exploitations mixtes céréales-ovins des plaines irriguées du Canterbury, où la vente de céréales représente les 3/4 du produit brut. Dans le reste des exploitations allaitantes, il plafonne à 5% en plaine irriguée et il est nul en montagne.

Enfin, il faut noter la part croissante de la prise en pension d'animaux laitiers qui est passée de 1% en moyenne en 2000 à 3% en 2009. Elle atteint même 6% du produit brut dans les exploitations de piémont de l'île du Nord, soit presque 4 000 euros par an. Le développement de la production laitière s'est en effet accompagné de conversions d'exploitations mais également de changement d'usage de terres au sein d'exploitations allaitantes qui sont rémunérées pour le pâturage de génisses laitières ou de bœufs croisés ou laitiers.

Les surfaces consacrées à la viande reculent

Alors que les cheptels de brebis et de vaches allaitantes diminuaient, l'effectif de vaches laitières a doublé depuis 1980. Les surfaces dédiées à la production de lait ont progressé dans le même temps : elles sont passées de 1,3 million d'hectares au début des années 80 à 2,1 millions en 2010, soit une hausse de 58%.

Les surfaces dédiées à la production de viande sont passées de 12,5 millions d'hectares à seulement 9,5 en 20 ans, soit une baisse de presque 25%. Sur ces 3 millions d'hectares perdus par les exploitations allaitantes, environ 800 000 ont été récupérés par le lait.

Par ailleurs, d'après les statistiques nationales, les surfaces de forêt plantées ont progressé de 1,3 million d'hectares entre 1990 et 2010, un développement réalisé en partie sur des terres anciennement dédiées à la production de viande. Il s'agit à 90% de pin de Monterey, espèce originaire de Californie et très utilisée en reboisement sous climat doux (Australie, Nouvelle-Zélande, Afrique du Sud et Pays Basque). Ces forêts sont destinées à la production de bois, mais le reboisement trouve également en partie son origine dans un objectif de compensation carbone.

Enfin, il ne faut pas oublier que les réserves d'état pour la protection de l'environnement occupent

désormais 30% du territoire néo-zélandais, ce qui a également affecté les surfaces à viande.

Une compétition pour le foncier

Le développement de la production laitière sur les terres dédiées à la production de viande a été rendu possible grâce à l'irrigation, en particulier dans l'île du Sud. Les surfaces irriguées ont progressé de 32% ou 150 000 ha entre 2002 et 2007 pour atteindre 620 000 ha, soit 4% de la SAU. Il s'agit au 3/4 d'irrigation par aspersion. 84% de ces surfaces irriguées sont dans l'île du Sud : 62% dans le Canterbury et 15% dans l'Otago.

Conséquence directe de cette concurrence, la valeur des terres agricoles s'est envolée. Entre 1990 et 2010, le prix d'un hectare de prairies pour la viande a été multiplié par huit. Le plus fort de la hausse a eu lieu depuis 1999. Mais dans le même temps, le revenu des éleveurs allaitants n'a pas suivi la même évolution. L'acquisition de terres est devenue presque impossible pour les allaitants et l'incitation à vendre de plus en plus forte. Dans le même temps, le prix d'un hectare de prairies pour le lait n'a été multiplié « que » par 3.

En 2009, les écarts de prix entre les prairies convertibles à la production laitière et celles qui ne le sont pas se sont creusés. Le prix d'un hectare de prairies pour ovins et bovins allaitants s'élevait entre 500 euros (montagne) et 10 000 euros (plaine de l'île du sud). Un hectare de prairies pour la production laitière valait en moyenne 16 000 euros.

Des préoccupations environnementales croissantes qui pourraient jouer en faveur de la viande

Avec ses systèmes herbagers, ses paysages verdoyants et ses espaces naturels, l'agriculture néozélandaise se prévaut d'une image « *clean and green* » (nette et verte) dans ses relations commerciales. Elle intègre progressivement les différentes préoccupations environnementales qui émergent au niveau international : qualité de l'eau, réchauffement climatique en lien avec les émissions de gaz à effet de serre, gestion quantitative de l'eau, consommation d'énergie, biodiversité, etc. Par ailleurs, la Nouvelle-

> > >

Brebis et agneaux dans le Canterbury

Figure 2.5



Source : Anne Mottet, GEB-Institut de l'Élevage

Agneaux mérinos dans les Southlands

Figure 2.6



Source : Mélanie Richard, GEB-Institut de l'Élevage

Zélande est très sensible à la qualité environnementale de son territoire car c'est un pays très visité et le tourisme représente un chiffre d'affaires équivalent à celui du secteur laitier.

Les teneurs en nitrates de l'eau augmentent fortement en lien avec l'intensification de la production laitière et l'accroissement de la fertilisation azotée qui a doublé en dix ans. Jusqu'à la fin des années 1990, ces systèmes productifs étaient basés sur la prairie à base de trèfle blanc avec peu d'engrais azotés et pouvaient même être qualifiés « d'écologiquement intensifs ». Ils sont aujourd'hui largement basés sur l'azote minéral, le trèfle blanc reculant.

Dans ces conditions de pâturage intensif avec des restitutions d'azote pendant l'hiver, les pertes d'azote par lessivage sous prairies sont comprises entre 40 et 60 kg d'azote par hectare, selon les données compilées par les centres de recherche. Par ailleurs, le développement du maïs ensilage s'est traduit par le retournement d'environ 100 000 hectares de prairies, notamment dans l'île du Nord, provoquant un lessivage d'azote important (supérieur à 100 kg d'azote par hectare l'année suivant le retournement).

On observe aussi un accroissement de l'eutrophisation des cours d'eau et des lacs, en particulier dans l'île du Sud, en lien avec le ruissellement du phosphore. Les transferts de phosphore vers les rivières sont faibles, de l'ordre de 1 à 2 kg/ha. Néanmoins, pour avoir une eau de bonne qualité et une teneur en phosphore soluble de moins de 10 microgrammes par litre, il faudrait que ces transferts de phosphore soient inférieurs à 0,5 kg par hectare.

La recherche, les pouvoirs publics mais aussi les opérateurs de l'aval sont mobilisés sur la préservation de la qualité de l'eau. Plusieurs pistes sont encouragées, comme l'obligation de stocker et épandre par irrigation les effluents de salle de traite sur au moins 25% de la surface, voire même 50% ; systématiser les bilans de l'azote de façon à limiter les pertes d'azote nitrique à 25 kg par hectare (mesure en cours de discussion à l'échelon régional) ; limiter le temps de pâturage hivernal afin de réduire le lessivage de l'azote ; utiliser des inhibiteurs de nitrification, visant

à bloquer la transformation de l'ammonium de l'urine et de l'engrais en nitrate, limitant ainsi les risques de pertes vers l'eau et l'air ; raisonner les apports de phosphore ; préserver les cours d'eau par des plantations.

Inversement, les concentrations en pathogènes ainsi que la DCO (Demande Chimique en Oxygène) s'améliorent. Cette amélioration est la conséquence d'une politique draconienne de valorisation des effluents d'élevage. Elle est basée sur l'obligation de stockage des eaux vertes dans une ou deux lagunes et de l'irrigation par aspersion de la phase liquide. La surface concernée par l'irrigation doit être d'au moins 25% de la surface totale de la « *milking platform*² », de façon à garantir un recyclage suffisant de l'azote et du phosphore.

Du fait de l'importance du secteur agricole et de l'élevage dans l'économie du pays, l'agriculture représente près de la moitié des émissions de gaz à effet de serre du pays (contre 19% en France par exemple), bien plus que le secteur des transports et de l'industrie. Au cours des quinze dernières années, celles-ci ont augmenté de l'ordre de 10%.

Or, dans le cadre du protocole de Kyoto, la Nouvelle-Zélande s'est engagée à maintenir ses émissions au niveau de 1990. Mais compte tenu de l'accroissement de la population humaine et de vaches laitières, et du développement économique, les émissions ont augmenté de 25% entre 1990 et 2005. L'objectif de réduction des émissions de gaz à effet de serre est donc actuellement de l'ordre de 25%. Tout comme pour l'eau, les autorités et la recherche sont mobilisées pour réduire les émissions du secteur agricole.

Enfin, le développement de l'irrigation, notamment dans le Canterbury, n'a pas été sans conséquence sur le niveau d'eau dans les rivières avec des conflits d'usage entre la production laitière et les activités récréatives pour les néo-zélandais et les touristes. Dans ce contexte, les autorités publiques ont dû réglementer cet accès à l'eau pour l'irrigation. Il n'y a plus de nouveaux droits accordés pour prélever dans la nappe. D'autre part, des restrictions ont été imposées sur l'ensemble des prélèvements d'eau. Ils doivent être réduits de 20% par rapport aux prélève-

> > >

² Il s'agit à la fois de l'aire d'attente avant et après la traite, et de la surface du carrousel de traite proprement dit.

Évaluation des émissions de gaz à effet de serre du secteur de l'élevage herbivore en Nouvelle-Zélande

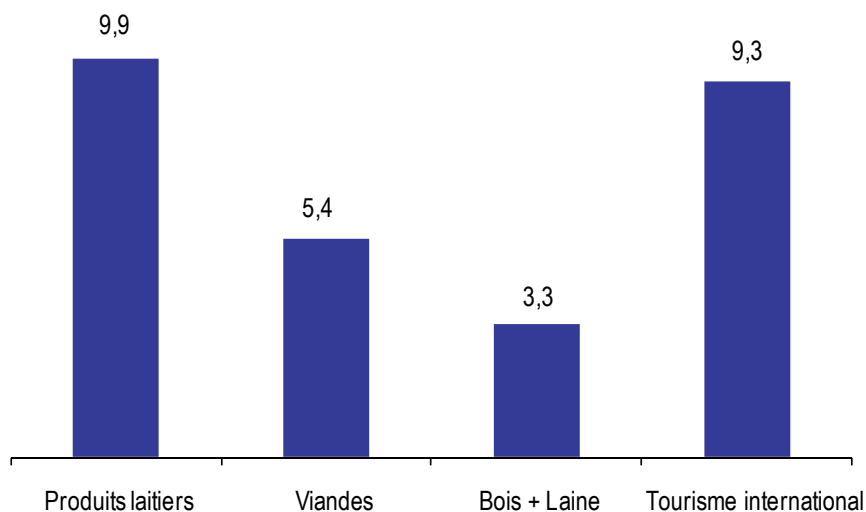
Figure 2.7

	1990			2006		
	Ovins	Bovins lait	Bovins viande	Ovins	Bovins lait	Bovins viande
Nombre de têtes (millions)	57,8	3,4	4,6	40,1	5,2	4,4
Méthane entérique (millions de t)	537	239	232	442	410	267
Protoxyde d'azote au pâturage (millions de t)	11,5	5,4	4,7	9,5	9,1	5,2
Equivalent CO ₂ (millions de t)	14 704	6 628	6 273	12 113	11 321	7 156
	Total = 27 605			Total = 30 590		

Source : GEB-Institut de l'Élevage, d'après Pinares-Patino, 2009

Chiffre d'affaires de différents secteurs en 2009 (milliards \$NZ)

Figure 2.8



Source : GEB-Institut de l'Élevage, d'après NZ Statistics

ments actuels mais cela devrait peu impacter la production fourragère, grâce aux efforts sur la gestion de l'eau.

L'ensemble de ces contraintes pèsent sur le potentiel de développement de la production laitière et donc sur le recul de la production allaitante, dont l'impact environnemental est moindre. La Nouvelle-Zélande a été confrontée à la question de l'empreinte carbone des produits alimentaires, qui a émergé dans le débat international à la fin des années 2000 et elle a été particulièrement attaquée sur les « *food miles* », c'est-à-dire sur l'empreinte énergétique et carbone des transports entre la Nouvelle-Zélande et les pays importateurs.

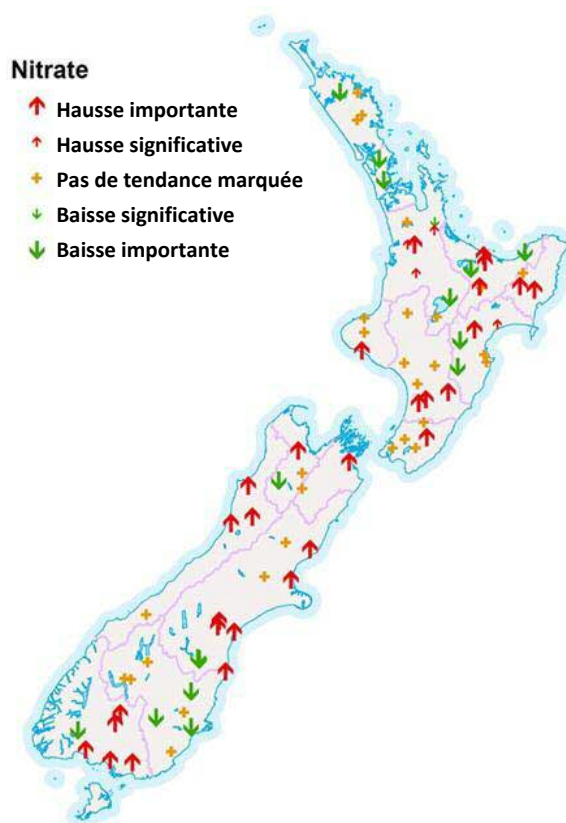
Dans ces conditions, les pouvoirs publics, la

recherche et les acteurs des filières ont eu une attitude très offensive sur le sujet, tant en lait qu'en viande. Une étude récemment publiée montre que 100 g d'agneau néo-zélandais consommés au Royaume-Uni représentent 1,9 kg de CO₂, dont 80% proviennent de l'élevage. Seulement 3% proviendraient de la transformation, 5% du transport et 12% de la distribution et de la consommation. Ce résultat est inférieur (de l'ordre de 15%) à celui calculé par la filière française pour l'agneau français mais il n'existe à l'heure actuelle aucune méthode commune de calcul. Afin de mieux évaluer et comparer les cycles de vie des produits européens et néo-zélandais, la recherche doit donc aboutir à une méthode de calcul universelle.



Évolution des concentrations en nitrate entre 1989 et 2007

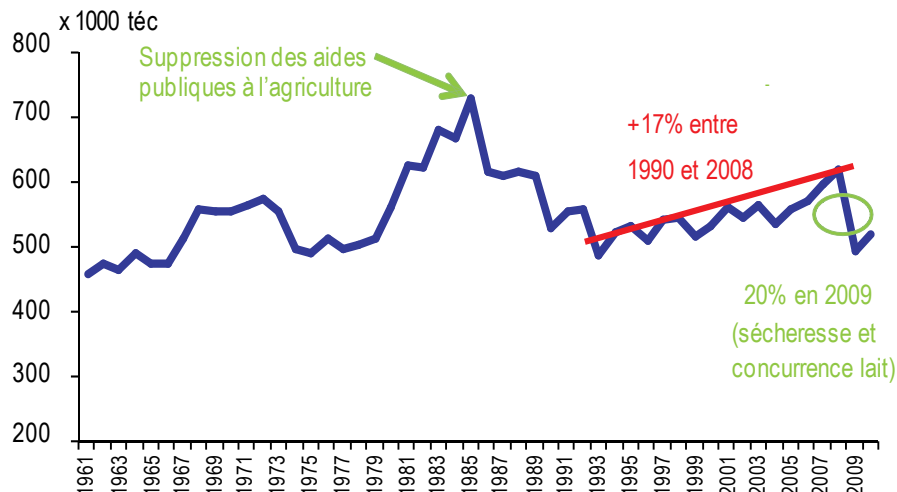
Figure 2.9



Source : Ministry for the Environment

Évolution de la production de viande ovine en Nouvelle-Zélande

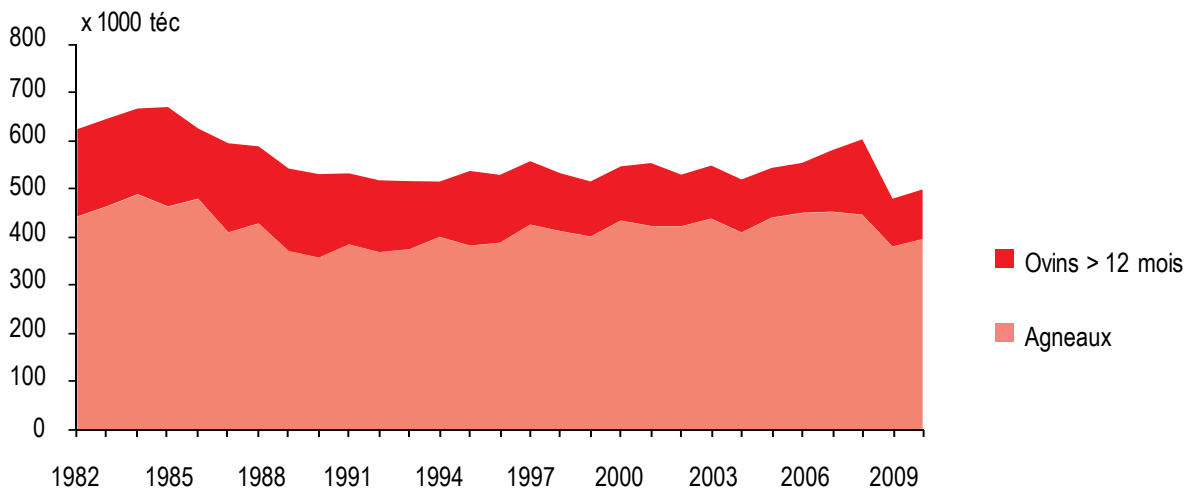
Figure 3.1



Source : GEB-Institut de l'Élevage, d'après NZ Statistics

Production de viande ovine en Nouvelle-Zélande

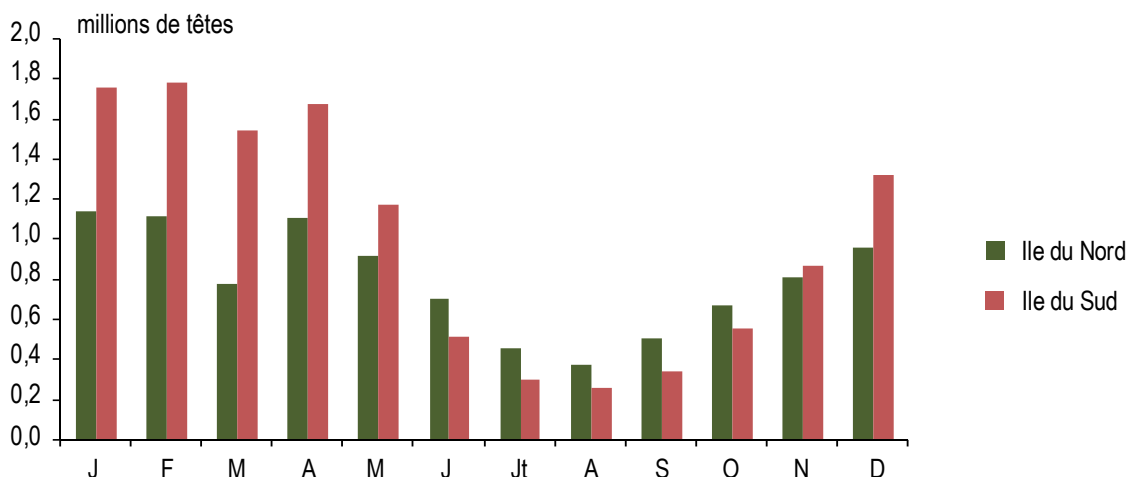
Figure 3.2



Source : GEB-Institut de l'Élevage, d'après NZ Statistics

Abattages d'agneaux en 2009

Figure 3.3



Source : GEB-Institut de l'Élevage, d'après NZ Statistics

3

Une production de viande destinée pour 90% à l'export

Ancienne colonie de l'emprise britannique puis dominion du Common Wealth, la Nouvelle-Zélande a vu son économie et son agriculture se développer grâce à ces relations étroites et aux exportations de produits primaires

La production de viande ovine progresse depuis 1990

Après la suppression des aides publiques à l'agriculture en 1984, l'effondrement du cheptel ovin a entraîné tout d'abord une baisse de la production de viande ovine néo-zélandaise qui est passé de 728 000 téc en 1985 à 486 000 téc en 1993. Cependant, les gains de productivité (productivité numérique et poids moyen de carcasse des agneaux) ont fait repartir la production dès 1994. En 2008, la production néo-zélandaise a atteint 620 000 téc, soit 17% de plus qu'en 1990.

Toutefois, la forte concurrence du lait en 2007 et 2008, conjuguée à une sécheresse exceptionnelle a entraîné une décapitalisation puis une chute de production de 20% en 2009. Selon les estimations,

2010 devrait voir un rétablissement partiel de la production, à 520 000 téc.

La production de viande ovine est composée à 79% de viande d'agneau et à 21% de viande d'ovins de plus de 12 mois, des brebis de réformes en grande majorité. À titre de comparaison, le ratio français est de 83% d'agneaux et 17% d'ovins de plus de 12 mois. Ce ratio était plus élevé en Nouvelle-Zélande par le passé. Il y a encore vingt ans, la production de *mutton*, viande de réforme mais aussi issue de mâles castrés, représentait 30% du total.

Basée presque exclusivement sur le pâturage, la production est relativement saisonnière. Elle est réalisée à 70% durant l'été austral, c'est-à-dire de décembre à mai. Cette saisonnalité est plus marquée dans l'île du Sud (75%) que dans l'île du Nord (60%) où le contraste entre les saisons est moins fort et la saison végétative plus longue. Il existe par ailleurs un décalage dans les mises en marché entre l'île du Nord et l'île du Sud. Les premiers abattages de la saison ont lieu en septembre au Nord et en octobre au Sud.

> > >

DU CLASSEMENT AUTOMATISÉ À L'IMAGERIE 3D DE LA CARCASSE D'AGNEAU

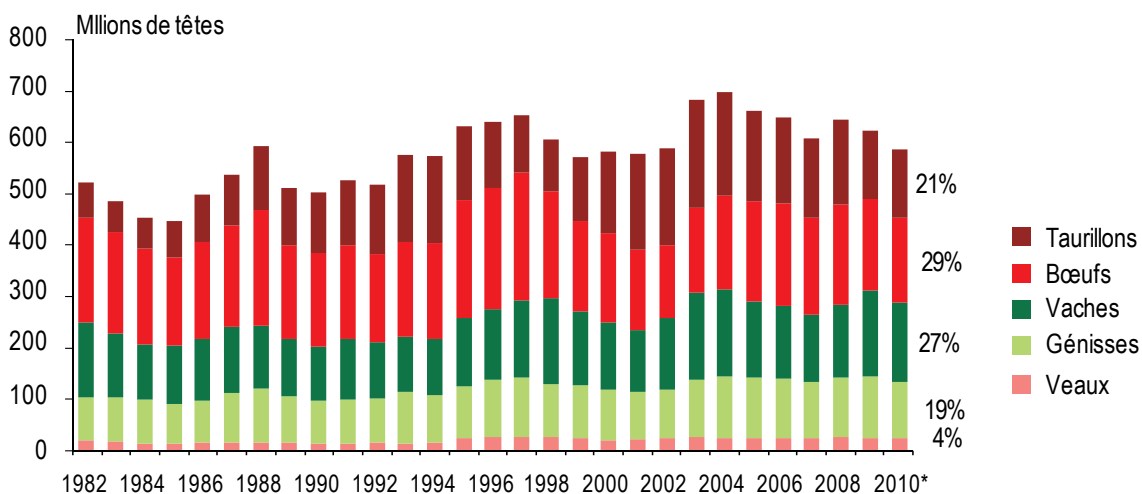
Le système traditionnel néo-zélandais de paiement des animaux repose sur la négociation par lot entre l'éleveur et le drafter, salarié de l'abattoir qui se rend dans les exploitations ou les marchés en vif, ces derniers étant actuellement en perte de vitesse. Aujourd'hui encore, on peut régulièrement assister à cette négociation, bien qu'elle concerne maintenant surtout les brebis. Les abattoirs fournissent désormais à l'éleveur des grilles de paiement, qui reposent, chez les plus gros industriels,

sur un classement automatique réalisé par une machine à classer. La totalité des agneaux sont ainsi classés selon leur état d'engraissement (A, Y, P, T, F, C et M, les classes exportées vers l'UE sous forme de carcasses étant Y et P, c'est-à-dire 2 et 3 selon la grille européenne), et leur poids (A, L, M, X et H, les carcasses exportées vers l'UE étant essentiellement X, c'est-à-dire de 16,5 à 20 kg). Récemment, de nouvelles technologies font leur apparition afin d'optimiser le paiement au rende-

ment commercial de la carcasse. Certains abattoirs ont mis en place une imagerie 3D de la carcasse par rayon X, ou par infrarouges, afin d'en calculer le rendement en viande théorique. La phase de test de la machine se termine et les éleveurs vont pouvoir choisir leur système de paiement, après avoir testé le double système, grille et rendement en viande, pendant 2 à 3 ans. Au delà de l'optimisation du paiement, ces technologies permettent de développer la robotisation de la découpe.

Composition des abattages de bovins en Nouvelle-Zélande

Figure 3.4



Source : GEB-Institut de l'Élevage, d'après NZ Statistics

La production de viande bovine provient en grande partie du cheptel laitier

Entre 1980 et 2004, la production néo-zélandaise de viande bovine a progressé de 30% pour passer de 520 000 téc à 697 000 téc. Alors que le cheptel de vaches allaitantes reculait, c'est le développement du cheptel laitier qui a permis cette croissance de la production de viande. Elle suit une tendance baissière depuis 2004 et elle est retombée à 620 000 téc en 2009, du fait de l'accélération du recul du cheptel allaitant et du palier marqué par le cheptel laitier de 2004 à 2007. On peut estimer qu'aujourd'hui, environ 50% de la production de viande bovine néo-zélandaise provient du cheptel laitier : vaches laitières de réforme, taurillons frisons et génisses et taurillons croisés. Il est en effet courant de croiser une partie du troupeau de vaches laitières avec un taureau frison, afin de tirer un meilleur parti des animaux. Ces génisses croisées peuvent également être mises à la reproduction en croisement terminal avec un taureau Charolais.

Les vaches laitières de réforme, destinées exclusivement au minerai exporté pour la viande hachée, sont abattues sans finition et leur poids moyen est de 200 kg. Les animaux des autres catégories de gros bovins, taurillons, génisses et bœufs, sont engraisés à l'herbe, généralement dans les exploitations allaitantes de plaine.

Les taurillons représentent 12% des abattages en nombre de têtes (440 000 en 2009) et 21% du volume (133 900 téc en 2009). La production de taurillons a progressé jusqu'au début des années 2000, quand elle a dépassé les 200 000 téc, pour plus de 30% des abattages. Elle régresse à présent. Les taurillons sont en grande partie des mâles laitiers, achetés à 10 semaines et engraisés entre 14 et 18 mois, pour un poids recherché de 250 kg. Certains sont repoussés jusqu'à 350 kg mais il est plus courant d'abattre les taurillons avant qu'ils ne passent leur deuxième hiver sur l'exploitation. Le poids moyen en 2009 était de 304 kg, 50 kg de plus qu'en 1980.

Les bœufs sont aussi en partie des mâles issus du troupeau laitier. Ils sont abattus à 20 mois et 300 kg ou parfois repoussés à 30 mois pour 400 kg. Ils

comptent pour 15% des abattages en nombre de têtes (580 000 en 2009) et 29% en volume (179 000 téc en 2009). Cette part a tendance à régresser puisqu'ils représentaient presque 40% de la production au début des années 80.

Les génisses, croisées ou de races à viande, comptent pour 13% des abattages en nombre de têtes (512 000 en 2009) et 19% en volume (119 800 téc). C'est une part qui est restée stable sur les 30 dernières années, avec toutefois une légère augmentation depuis 2007, due à la décapitalisation en cheptel allaitant. Les génisses sont destinées au marché local et elles sont abattues vers 18 mois pour un poids de 235 kg.

L'engraissement des taurillons et des bœufs ne porte pas sur la totalité des mâles issus du troupeau laitier. Chaque année, presque 1,5 million de veaux mâles sont abattus âgés de 4 jours à 1 semaine. Ils ne peuvent pas être abattus avant 4 jours pour des raisons de bien-être animal. Ils sont collectés directement par des abattoirs, avec des camions qui passent tous les deux jours en période de vêlage (très groupés dans le cheptel laitier néo-zélandais). On les appelle les « *bobby calves* », et ils fournissent de très petites carcasses, de 17 kg en moyenne dont la consommation est similaire à celle de l'agneau. Ils contribuent à 4% de la production en volume mais à plus de 40% des abattages en nombre de têtes.

Une diversification des débouchés en viande ovine

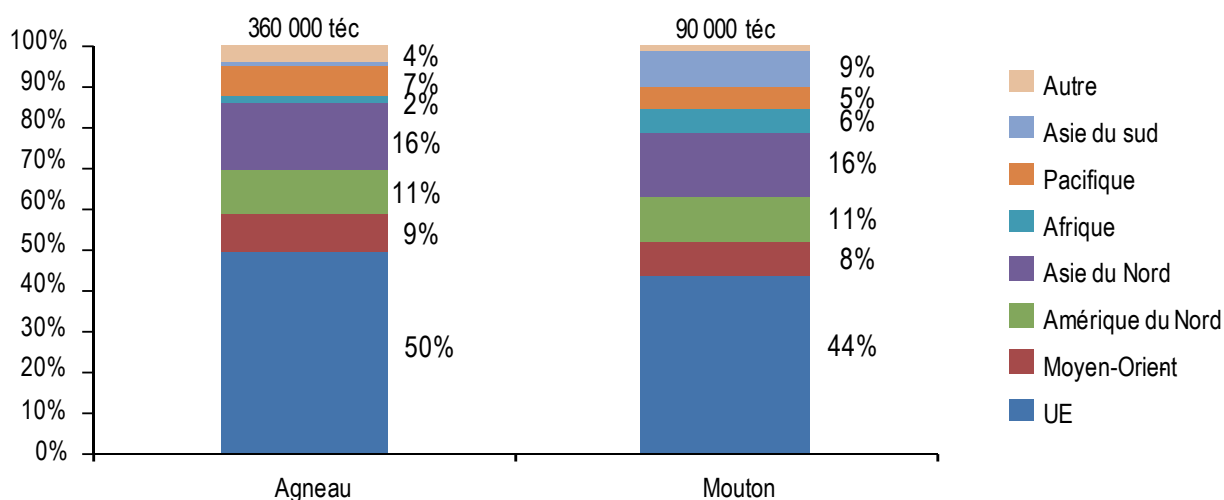
La Nouvelle-Zélande est un acteur de premier ordre sur le marché mondial de la viande ovine. Elle ne représente que 7% de la production mondiale mais fournit 45% des échanges : en 2009, année où les disponibilités avaient fortement reculé, elle a exporté pas loin de 400 000 téc. En 2008, les exportations avaient atteint le niveau record de 450 000 téc, soit 93% de la production locale. Malgré une consommation plus de 14 kg d'agneau par an et par habitant en 2008, la demande domestique est peu significative. Si on se concentre sur le marché de l'agneau uniquement, la Nouvelle-Zélande réalise plus de 60% des exportations mondiales.

La viande d'agneau représente 80% du total des exportations. L'UE est le premier client de la Nouvelle-Zélande, avec la moitié du total, soit environ 180 000 téc en 2009. Deuxième marché

> > >

Destination des exportations d'agneau et de mutton en 2009

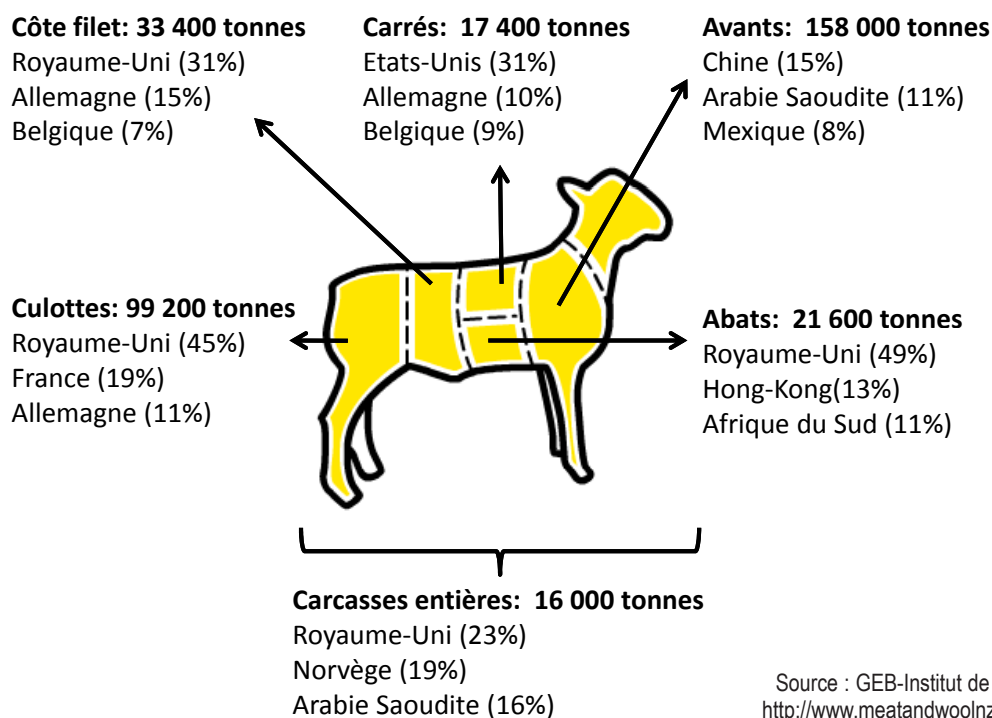
Figure 3.5



Source : GEB-Institut de l'Élevage, d'après Meat & Wool NZ

Exportations de viande ovine de Nouvelle-Zélande : morceaux et destinations en 2008

Figure 3.6



Source : GEB-Institut de l'Élevage, d'après <http://www.meatandwoolnz.com/custommarket>

pour l'agneau, l'Asie du Nord, et notamment la Chine, voit sa demande augmenter tout comme ses parts de marché. L'Amérique du Nord, troisième marché, reste avant tout le débouché privilégié de l'agneau australien.

Au sein de l'UE, le Royaume-Uni est la première destination pour l'agneau néo-zélandais. Il achète près de la moitié des volumes expédiés vers l'Europe et pas loin du quart des exportations totales. Le Royaume-Uni est le premier marché pour la plupart des présentations, culottes en premier lieu, mais aussi côtes-filet, carcasses entières et abats. Les avants, épaules et colliers, sont surtout destinés aux marchés asiatiques, d'Afrique du Nord et du Moyen-Orient (Chine et Arabie Saoudite en premier lieu), alors que les carrés sont plutôt recherchés en Amérique du Nord.

Le *mutton*, viande d'ovins adultes, représente environ 20% des exportations. L'Union européenne est là aussi le premier marché, avec 44% des exportations en 2009. Viennent ensuite l'Asie du Nord, en particulier la Chine, et l'Amérique du Nord. Le marché sud-asiatique pèse assez lourd, avec 9% du total.

L'Union européenne reste donc le marché privilégié pour la viande ovine néo-zélandaise, qui bénéficie d'un contingent tarifaire de 228 000 téc rempli à 99% chaque année. Bien que le Royaume-Uni reste le premier débouché, la répartition au sein de l'Union européenne évolue sensiblement : la part du Royaume-Uni est passée de 34% du total exporté sur le marché mondial en 1990, à 24% en 2009, alors que celle de la France a grimpé de 2 à 7%, et celle de l'Allemagne, de 5 à 8%.

Les exportateurs néo-zélandais cherchent à diversifier leurs débouchés. En 1990, l'UE pesait pour 56% du total. Sa part a donc régressé de 6% en 20 ans alors que celle de l'Asie est passée de 14% à 18%. Cela est notamment dû au développement du marché chinois, négligeable jusqu'en 1995, et qui représente aujourd'hui 9% du total des exportations, soit 34 000 téc, plus que la France. Toujours très secondaire, le marché étasunien, qui pesait pour seulement 2% en 1990, représente aujourd'hui 5% du total, soit 21 000 téc en 2009. Enfin, nouveau marché en essor depuis les années 90, Taïwan absorbe aujourd'hui entre 3 et 4% du total, avec 11 000 téc en 2009.

De plus en plus de valeur ajoutée dans les exportations de viande ovine

Étant donnée leur part absolument prépondérante dans la production totale, les volumes exportés suivent l'évolution des abattages. Après une baisse importante dans les années 1980, ils ont de nouveau progressé dans les années 1990 et 2000, malgré quelques mauvaises années. Entre 1990 et 2008, ils sont passés de 363 000 téc à 450 000 téc, soit une hausse de près de 24%. En 2009, ils ont chuté de 12%, résultat d'une forte baisse des abattages après une année de sécheresse et de décapitalisation en 2007-2008.

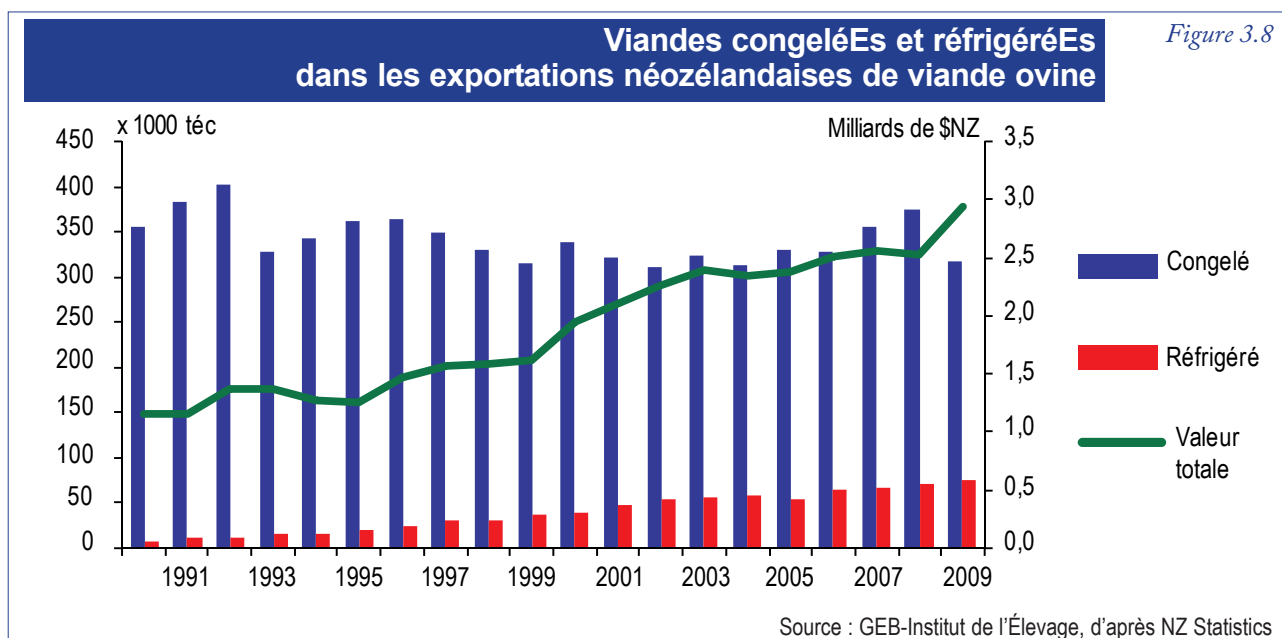
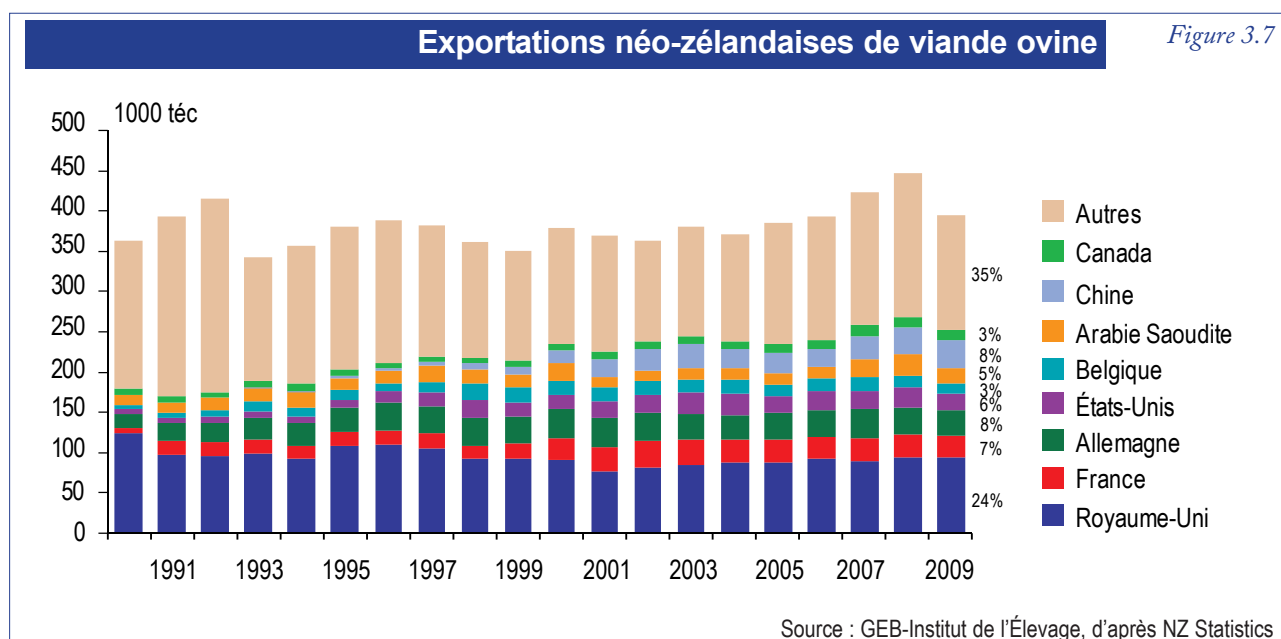
La progression est encore plus forte en valeur : les exportations néo-zélandaises de viande ovine sont passées de 1,16 milliard de dollars NZ en 1990 à 2,94 milliards en 2009, soit une hausse presque continue de 150%. Les prix ayant flambé sur le marché mondial en 2009, les exportations ont fortement progressé en valeur par rapport à 2008, malgré leur baisse en volume.

Ces gains de valeur ajoutée sont avant tout le résultat d'une évolution qualitative de longue haleine. La part de viandes réfrigérées dans le total des exportations est passée de 2% en 1990 à 19% en 2009, avec un total de 83 000 téc. Cela a notamment été le résultat de l'entrée en vigueur des accords de Marrakech en 1994, qui ont permis le dé plafonnement des viandes réfrigérées au sein du contingent tarifaire total de l'Union européenne. Sans dépasser les 228 000 téc du contingent, les exportateurs ont ainsi pu augmenter la valeur de leurs exportations.

L'Union européenne absorbe les 3/4 des exportations de viandes réfrigérées, avec 63 000 téc. Le Royaume-Uni à lui seul représente 43% du marché. La France n'arrive qu'en deuxième position, avec 16%, mais la part des viandes réfrigérées dans le total des importations en provenance de Nouvelle-Zélande y est plus élevée que dans le reste de l'Union européenne (45% contre 33% pour le Royaume-Uni et 17% pour l'Allemagne).

Dans les produits exportés, on trouve de plus en plus de présentations d'agneau désossées (gigots surtout), qui représentent également une forte valeur

> > >



ajoutée. Les morceaux désossés réfrigérés, inexistant en 1990, représentent aujourd'hui 5% des exportations, avec près de 20 000 téc en 2009. Ces produits chers sont avant tout destinés au marché européen, qui absorbe 71% de ce total. La France ne représente que 11% de ce marché, la plus grosse partie étant envoyée au Royaume-Uni (35%). Le reste de ces volumes se partagent entre les États-Unis (13%), le Japon (6%) et la Suisse (6%).

En 2009, à destination de la France, le prix FOB des morceaux réfrigérés désossés était en moyenne de 8,14 €/kg, soit presque deux fois plus cher que celui des morceaux réfrigérés non désossés (4,85 €/kg).

Les morceaux désossés congelés, d'agneau ou de *mutton*, qui comptaient pour 16% du total en 1990, ont atteint 80 000 téc en 2009, soit 20% du total des exportations. Dégageant également une bonne valeur ajoutée, mais à des prix moindres que les morceaux réfrigérés, on les retrouve sur le marché européen mais également en Asie et en Amérique du Nord.

Les exportations d'abats ont atteint quasiment 21 600 tonnes en 2008. Il s'agit essentiellement de langues, de foies, de cœurs, et de rognons. En 2009, l'Union européenne a importé 12 000 téc d'abats néo-zélandais, qui sont destinés avant tout au marché britannique.

Une forte valorisation du cinquième quartier mais la laine recule

Alors que la laine était la principale motivation du développement de l'élevage ovin en Nouvelle-Zélande, elle ne représente aujourd'hui en moyenne que 12% du produit brut agricole d'une exploitation d'élevage allaitant. Cependant, un certain nombre d'exploitations (moins de 7% du total) est encore orienté vers la production de laine fine, à partir de la race *Mérinos*, souvent localisée dans les montagnes de l'île du Sud. Pour ces exploitations, la laine atteint en moyenne 42% du produit brut agricole. Quoi qu'il en soit, l'élevage ovin s'est orienté vers la viande et la production de laine néo-zélandaise a commencé à décliner dès les années 1970.

La Nouvelle-Zélande reste le troisième producteur de laine lavée au monde, après l'Australie et la Chine, et produit au total 13% de la production mondiale,

soit 205 000 tonnes en 2008. La laine exportée provient à 40% de marchés aux enchères où les éleveurs apportent leur production après la tonte, à 44% du négoce privé et à 16% des peaux des animaux abattus. Sur les marchés aux enchères, presque 90% de laine est épaisse (> 31 microns) et seulement 10% correspond à de la laine fine (<25 microns), ce qui témoigne du recul du cheptel *Mérinos* en Nouvelle-Zélande.

Les exportations de laine ont totalisé 569 millions de NZD en 2009, soit 17% du montant des exportations de viande ovine. Tous produits confondus, c'est-à-dire produits manufacturés et laine brute, l'industrie de la laine représente aujourd'hui 2% des exportations totales de la Nouvelle-Zélande. Les exportations de laine sont destinées à 41% au nord de l'Asie (Chine surtout), à 32% à l'Union européenne et à 14% au sud de l'Asie.

Les co-produits d'abattage représentent une source importante de revenus pour l'industrie de la viande. En 2009, les exportations de co-produits ont totalisé 1,4 milliard de dollars néo-zélandais, soit 22% du total pour le secteur viande. La Chine est un débouché majeur et en plein développement.

Les cuirs et peaux, avec 31% du total, sont la première source de valorisation du cinquième quartier. Les peaux sont exportées vers la Chine, l'Italie, Hong-Kong et l'Inde. Bien que les marchés asiatiques soient en développement, le marché italien reste le premier en valeur.

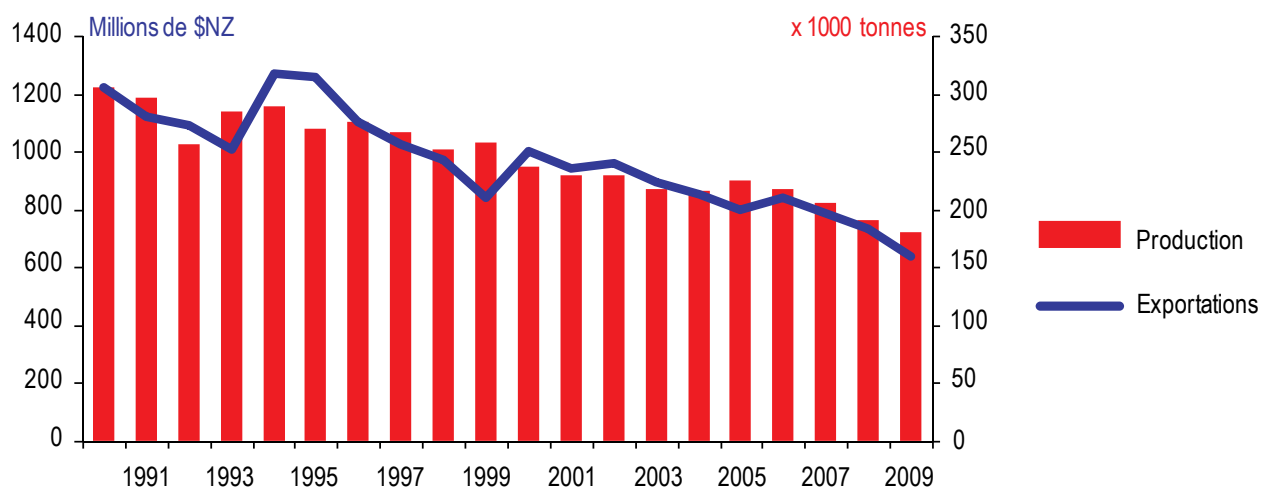
Les abats directement comestibles sont également une source de revenus importante pour l'industrie de la viande, avec 13% du total des co-produits en valeur, en particulier les foies et les langues, tant bovins qu'ovins. Les exportations de boyaux à saucisses, principalement d'ovins, représentent 7% des exportations de co-produits en valeur, avec 97 millions de dollars néo-zélandais en 2009. La Chine en absorbe 75%.

Les exportations de suif ont totalisé 137 millions de dollars néo-zélandais en 2009, soit 10% du total. Là encore, la Chine est le premier débouché, avec 68% du total. Enfin, les farines, essentiellement exportées vers les États-Unis (28%), le Japon (23%) et l'Australie (23%), ont représenté 12% du total des marchés des co-produits de la viande en 2009.

> > >

Production et exportations néo-zélandaises de laine

Figure 3.9

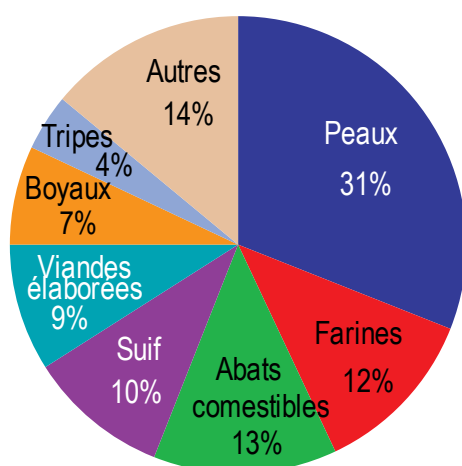


Source : GEB-Institut de l'Élevage, d'après NZ Statistics

Exportations néo-zélandaises du 5ème quartier ovins + bovins

Figure 3.10

Total : 1,4 milliard de dollars NZ en 2009



Source : GEB-Institut de l'Élevage, d'après Meat Industry Association

La Nouvelle-Zélande exporte du minerai à hamburger

Les exportations néo-zélandaises de viande bovine contribuent à hauteur de 7% aux échanges mondiaux, avec 456 000 téc en 2009. La Nouvelle-Zélande est donc un fournisseur secondaire de viande bovine. Elle arrive en 2009 en sixième position en volume après le Brésil, l'Australie, les États-Unis, l'Inde et l'Argentine. Les exportations représentent 82% de la production. Elles ont globalement progressé de 20% entre 1988 et 2009 mais ont connu deux périodes de recul, de 1997 à 2000 et de 2004 à 2007, consécutives à une baisse des abattages. La première correspond à un recul accéléré du cheptel allaitant alors que la deuxième s'explique par un palier dans le développement du cheptel laitier. La plus grande partie des exportations se fait sous forme de morceaux désossés congelés (400 000 téc en 2009, soit 88% du total). Les États-Unis absorbent 53% de ces volumes et le Canada 10%. Il s'agit à plus de 50% de minerai d'animaux relativement maigres (vaches laitières surtout mais aussi bœufs laitiers) qui sont mélangés à du minerai nord-américain très gras pour la fabrication de hamburgers. La Nouvelle-Zélande est le troisième fournisseur des États-Unis en viande bovine, après l'Australie et le Canada, et représente environ 20% du total des importations américaines.

Pour cette catégorie de produits, le marché asiatique se développe fortement, surtout depuis 2004, année où a été mis en place un embargo sur les viandes américaines pour cause d'ESB. Il représentait 31% du total en 2009, contre seulement 8% en 1988. On peut en particulier observer une forte progression des exportations à destinations de la Corée du Sud (21 000 téc en 2009), de l'Indonésie (24 000 téc en 2009), du Japon (27 000 téc en 2009) et de Taïwan (24 000 téc en 2009). La Nouvelle-Zélande est en concurrence avec les États-Unis sur ces marchés, et la réouverture aux viandes d'origine étatsunienne fin 2008 devrait se traduire par un tassement des exportations vers ces débouchés.

À destination de l'Union européenne, la Nouvelle-Zélande dispose d'un très faible contingent tarifaire Hilton Beef (1 300 t en 2010). En outre, la Nouvelle-

Zélande fournit peu de viande congelée dans les contingents GATT (soit pour la vente en l'état, soit pour la transformation ultérieure), étant soumise à la forte compétition des exportateurs brésiliens très bien placés sur ce marché-là. Bien qu'elles aient été plus élevées que d'habitude en 2009 grâce au retrait brésilien, les exportations vers l'Union européenne n'ont compté que pour 3% du total en volume (16 000 téc), mais pour 9% en valeur.

Les exportations de morceaux non-désossés représentent 6% du total, soit 27 000 téc en 2009. Elles sont cependant en développement (multipliées par cinq depuis 1988), en particulier à destination de la Corée du Sud et de l'Indonésie, qui en absorbent ensemble 72%. Il s'agit surtout de morceaux de plats ou de trains de côtes. Les exportations de prime cuts, c'est-à-dire de morceaux de premiers choix (découpes d'aloiaux), issus de génisses et de taurillons, représentent 31 000 tonnes, ou 40 000 téc. Elles sont destinées avant tout au marché asiatique : Taïwan, Corée du Sud et Japon. Enfin, la Nouvelle-Zélande exporte de la viande de *bobby calves*, pour un total de 10 000 téc en 2009. Les États-Unis en absorbent la plus grande partie (70% en 2009) et les volumes restants se répartissent entre la Canada, Hong-Kong et le Japon.

Le prix des viandes bovines néo-zélandaises à l'exportation reste relativement bas. Il était en moyenne, de 2,19 €/kg en 2009 (prix FOB) pour les viandes congelées désossées, qui représentent presque les 9/10ème du total. Parmi les différentes destinations, le prix vers les États-Unis était de 1,98 €/kg alors que le prix pour le Japon était de 2,21 €/kg. Les morceaux désossés congelés de *bobby calves* se retrouvent parmi les viandes les plus chères, à 4,19 €/kg en moyenne en 2009. Enfin, les viandes désossées réfrigérées, qui ne représentent que 6% du total des exportations, étaient en moyenne à 4,61 €/kg.

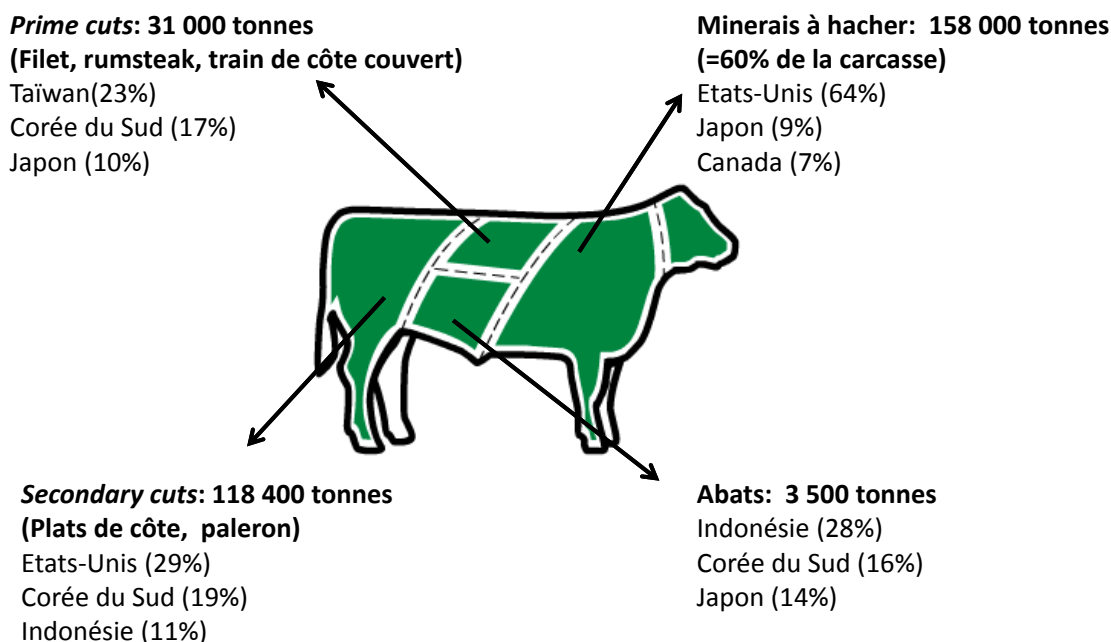
Un secteur aval dont la restructuration n'est pas achevée

L'industrie de la viande en Nouvelle-Zélande est le septième secteur économique du pays contribuant pour 4% au PIB du pays.

> > >

Exportations de viande bovine de Nouvelle-Zélande : morceaux et destinations en 2008

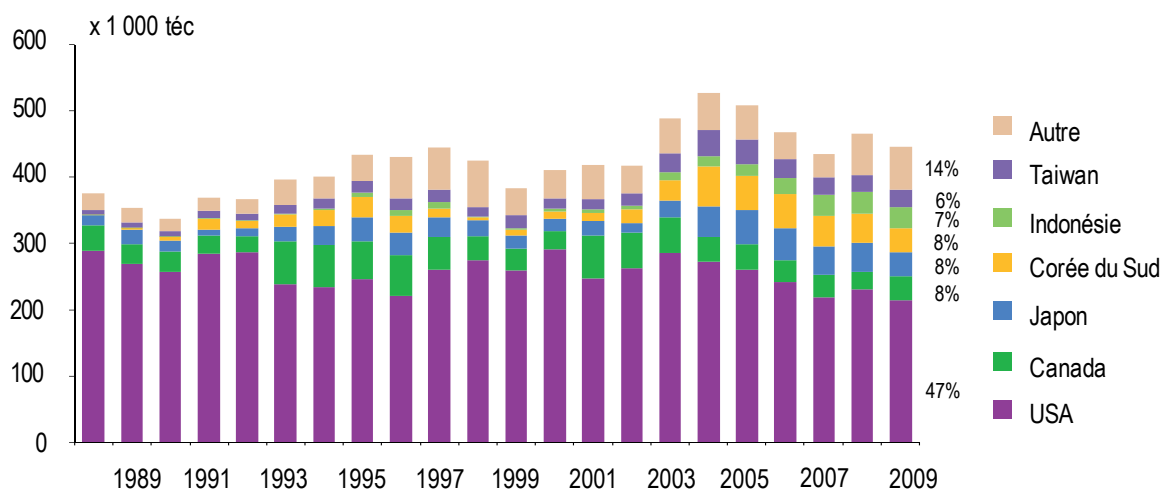
Figure 3.11



Source : GEB-Institut de l'Élevage, d'après <http://www.meatandwoolnz.com/customarket>

Exportations néo-zélandaises de viande bovine

Figure 3.12



Source : GEB-Institut de l'Élevage, d'après NZ Statistics

Le pays compte 57 abattoirs traitant des herbivores (bovins, ovins, caprins, cervidés) agréés à l'export en 2009, dont 33 dans l'île du Nord et 24 dans l'île du Sud. La moitié sont mixtes ovins-bovins-caprins, et souvent cervidés. Parmi les autres, 11 sont spécialisés en bovins et 14 en ovins.

33 compagnies adhèrent au syndicat de branche, le MIA (*Meat Industry Association of NZ*). Mais 3 groupes dominent cette filière viande. 2 sont coopératifs : SILVER FERN FARMS et ALLIANCE, et 1 de droit privé classique, AFFCO.

Le « Big bang » de la viande n'a pas eu lieu

La principale société néo-zélandaise de fourniture d'intrants et de services à l'agriculture (gestion et négoce de terres, de laine, d'animaux vifs...), un géant du nom de PGG Wrightson³, était à l'origine d'un projet de constitution d'une super-coopérative de viande par fusion avec SILVER FERN FARMS et ALLIANCE, un peu à l'image de FONTERRA pour l'industrie laitière.

Ce projet, popularisé sous le nom de « *Meat Industry Action Group* » a été refusé en 2008 par les sociétaires de la coopérative ALLIANCE, qui ne tenaient pas à risquer des fonds dans « un projet aux contours mal définis ».

SILVER FERN FARMS, littéralement « les fermes à la fougère d'argent⁴ », reste donc le leader du secteur. Cette coopérative dont le siège est à Christchurch dans l'île du Sud appartient à pas moins de 20 000 éleveurs sociétaires, soit pratiquement un 1 agriculteur néo-zélandais sur 3. Elle a réalisé en 2009 un chiffre d'affaires d'environ 2 milliards de NZD. Elle cumule en particulier 30% des abattages ovins du pays, dans 13 usines différentes, plus 5 ateliers de découpe.

SILVER FERN FARMS était très impliquée dans le projet de PGG Wrightson, qui devait prendre 50% du capital. Suite au vote négatif des sociétaires d'ALLIANCE en septembre 2008, PGG W. a renoncé à prendre part au capital de SILVER FERN FARMS : il a dû verser un dédit de 37 millions de

NZD en 2009, ce qui a forcé PGG W. à une augmentation de capital. Néanmoins, cela n'a pas suffi à éviter à SILVER FERN FARMS de coter une partie de son capital en bourse pour diminuer son endettement.

En effet, SILVER FERN FARMS a beaucoup investi ces dernières années dans l'innovation et a restructuré ses outils. Côté restructuration, pas moins de 5 abattoirs ont été fermés en trois ans, pour augmenter le taux d'utilisation des outils toujours en activité face à la diminution de la production d'agneaux. Côté innovation, la coopérative est à l'initiative du projet de robotisation de la découpe, en joint-venture avec la société d'ingénierie SCOTTI. Cette joint-venture se nomme ROBOTICS et vise tant à économiser de la main-d'œuvre qui devient un problème structurel en Nouvelle-Zélande (voir encadré), qu'à optimiser le rendement à la découpe et à payer finalement les éleveurs au rendement réel de la carcasse.

Le premier robot était en phase opérationnelle dans 3 abattoirs différents au moment de notre visite, pour un investissement de 4,5 millions de NZD, dont l'amortissement est attendu en 18 mois ! Il permet de traiter 8 à 10 agneaux par minute !

L'équarrissage est aussi une voie d'amélioration de la valorisation des carcasses, avec une joint-venture créée avec une société de traitement des peaux italienne, SAPI.

Innovation stratégique de la coopérative, la mise en place de contrats avec les éleveurs devrait rapidement se généraliser. Le programme de base nommé « *Backbone® Committed Supplier Programme* » suppose un engagement d'apport trimestriel de la part de l'éleveur, en échange d'une prime de 0,10 NZD par kilo d'agneau (ou 0,05 NZD par kilo de bœuf ou de cerf) en plus du prix de marché hebdomadaire. Il existe aussi des cahiers des charges plus exigeants, pour la fourniture sur des marchés spécifiques, tels que Mark & Spencer UK., Intermarché en France, ANGUS BEEF pour Mc Donald's aux Etats-Unis... Là les contrats dits « *Backbone® Partnership Club* » prévoient pour les animaux conformes au cahier des charge des prix garantis à un horizon de 3, 6 ou 12

> > >

³ PGG Wrightson a réalisé en 2009/10 un chiffre d'affaires de 1,15 milliard de NZD. La firme est leader incontesté sur son marché néo-zélandais, mais elle n'opère pas que dans le pays. Elle est aussi internationalisée : elle vend des semences de variétés fourragères (prairiales en particulier) en Amérique du Sud et en Australie, gère des fermes laitières en Uruguay (sur 35 000 ha)...

⁴ La crosse de la feuille de fougère couleur argent est l'emblème national néo-zélandais, qu'on retrouve en particulier sur le maillot des All Blacks.

UNE ÉCONOMIE QUI REPOSE SUR LES EXPORTATIONS

La Nouvelle-Zélande est un pays industrialisé avec un niveau de vie élevé ; le PIB par habitant est de 27 600 USD en 2009, indice qui augmente chaque année, et qui la plaçait en 2008 au 39ème rang mondial. La même année, la France se situait au 32ème rang, avec un PIB par habitant de 32 800 USD. La Nouvelle-Zélande est un pays très dépendant de son commerce extérieur, qui compte pour environ 24% de sa production. Ceci la rend sensible à la volatilité des cours. Ses principales exportations concernent l'agriculture, l'horticulture, la pêche et l'industrie forestière, qui représentent à elles seules environ la moitié des exportations. Elle exporte principalement à l'Australie (21 %), aux États-Unis (13%), au Japon (10%), à la Chine (5%), et au Royaume-Uni (4%).

Les Néo-Zélandais ont historiquement profité de relations privilégiées avec le Royaume-Uni, et du marché commercial stable qui en découlait. L'économie néo-zélandaise était bâtie sur une gamme restreinte de produits primaires,

d'abord la laine puis, dès l'apparition du transport maritime de produits congelés en 1890, la viande et les produits laitiers. La production agricole bénéficiait alors de soutiens financiers publics et les subventions pouvaient peser jusqu'à 40% du revenu des exploitations.

Cependant, l'affaiblissement des liens commerciaux privilégiés avec le Royaume-Uni suite à son adhésion à la Communauté Européenne en 1973, ainsi que les chocs pétroliers aboutissent à une longue et grave crise économique. Depuis 1984, plusieurs gouvernements ont opéré d'importantes réformes structurelles, transformant l'économie protectionniste et régulée en une économie libéralisée et adoptant le libre-échange, et supprimant entre autre la totalité des aides publiques à l'agriculture. Ces changements sont connus sous le nom de « Rogernomics » (en référence aux « Reaganomics » à l'œuvre à cette époque aux États-Unis) d'après les ministres de l'économie de l'époque, Roger Douglas. La

récession induite par le krach d'octobre 1987 couplée au choc des réformes entraîne une hausse du chômage dans le pays, qui atteint 10 % de la population active au début des années 1990. L'économie se rétablit durant les années 1990, avec une croissance du PIB par habitant élevée, et le taux de chômage devient le second plus faible (3,5% en septembre 2007). Aujourd'hui, la Nouvelle-Zélande continue de diversifier ses relations commerciales : elle a signé un accord de libre échange avec la Chine en 2008, un des plus importants accords entre la Chine et un pays du monde occidental.

Le tourisme joue un rôle important dans l'économie néo-zélandaise, avec 12,8 milliards de dollars du PIB et presque 200 000 emplois à temps plein, soit 10% de la population active du pays. Le ministère du Tourisme de la Nouvelle-Zélande prévoit une augmentation de 4% du nombre de touristes dans les six années à venir.

Figure 3.13

	Production (1000 t ou téc)	Part production mondiale	Production (millions \$NZ)	% Production exportée	% échanges mondiaux
Laine	205	14%	\$569	91%	15%
Viande ovine	598	7%	\$3 361	92%	45%
Viande bovine	634	1%	\$2 426	83%	7%
Lait	16 573	3%	\$10 026	96%	0
Autres ruminants	34	-	\$784	96%	-
			\$17 166		

Source : GEB-Institut de l'Élevage, d'après différentes sources

mois ! L'objectif de SILVER FERN FARMS était d'obtenir 90% de ses approvisionnements en agneaux, bœufs et venaisons (cerfs) sous ce type de programme dès 2009/10.

Le groupe coopératif concurrent **ALLIANCE**, dont le siège est également situé sur l'île du Sud à Invercargill, a des systèmes d'achat un peu différents. Les animaux peuvent être achetés traditionnellement « à la traverse » (à vue, et en lots vifs) en prévenant juste en fin de semaine précédente : la coopérative n'a alors aucune obligation de les prendre, selon son plan de charge. Comme c'est une coopérative, le groupe privilégie naturellement la prise de parts sociales proportionnellement au chiffre d'affaires et des engagements d'apports. Ce système dit de « *pool payment* » a permis d'avoir accès à des ristournes non négligeables lors de la dernière campagne, d'environ 5% du prix de vente par agneau, en plus des parts sociales capitalisées.

Des contrats de fourniture de marchés spécifiques appelés « *Yield Quality Contracts* » vont au-delà des simples engagements d'apport, avec des primes proportionnelles au respect de tel ou tel point des cahiers des charges : ventre rasé (1,5 NZD par tête pour un agneau typiquement vendu 70 à 80 NZD au cœur de la saison) ; pas de résidu d'antibiotique et poids compris entre 14,5 et 19,5 kg carcasse (0,5 NZD par tête) ; ferme dans le système d'assurance qualité propre au groupe AGL FAS (0,5 NZD/tête)...

La situation financière du groupe paraît florissante. Il a dégagé un profit de 2 à 6 % de son chiffre d'affaires ces trois dernières campagnes. Un chiffre d'affaires en croissance de 37% en trois ans, surtout par croissance externe. Malgré cela, le taux d'endettement est très faible, avec un capital social qui représente 24% du chiffre d'affaires !

ALLIANCE est la propriété de 5 000 éleveurs, quatre fois moins que SILVER FERN FARMS, et réalisait 27% des abattages ovins du pays et 8% des abattages bovins en 2009. Il employait alors 4 500 personnes. Le groupe n'exploite que 9 usines, plus importantes en moyenne que celles de son principal concurrent. Le groupe est lui aussi impliqué dans l'automatisation, avec le système VIA SCAN pour estimer et payer le rendement, et partage le même système ROBOTICS que SILVER FERN FARMS pour les découpes primaires et secondaires. Dans sa

principale usine de Mataura, de nombreux automates sont installés tout au long de la chaîne : des outils pour retirer notamment la peau des agneaux des poitrails, des pattes, ou encore pour couper les têtes et les pattes...

AFFCO est le troisième opérateur du secteur, travaillant uniquement dans l'île du Nord. Il a réalisé en 2009 un chiffre d'affaires de près de 1,1 milliard de NZD dans 7 usines. Aucun de ces sites n'est spécialisé, et le groupe est davantage présent en viande bovine qu'en agneau. La spécificité du groupe est d'être la propriété du groupe familial TALLEY'S, un groupe impliqué dans l'agro-industrie en général, avec des divisions de pêcheries, de légumes congelés, de crèmes glacées... Ce groupe est aussi l'actionnaire de référence du principal challenger de FONTERRA dans l'industrie laitière néo-zélandaise, OPEN COUNTRY DAIRY. À l'exemple d'un certain nombre de leaders émergents sur les marchés de la viande (tels les groupes brésiliens JBS, MARFRIG, BRASIL FOOD), il s'agit donc d'un groupe « multi-protéines », pariant sur la synergie de développement des flux internationaux de viandes rouges, mais aussi de poisson, de produits laitiers...

Avec ces trois groupes, l'industrie de la viande néo-zélandaise dispose ainsi de champions très présents sur les marchés internationaux et prêts à affronter une concurrence grandissante, notamment sur les marchés asiatiques. En outre, les centres de décision sont toujours situés en Nouvelle-Zélande, malgré les ambitions affichées par quelques grands groupes d'investisseurs internationaux, tels que le très important fond d'investissement spécialisé en agroalimentaire basé à Singapour, OLAM qui a déjà une part non négligeable du capital du groupe TALLEY'S. La restructuration de ces outils est vraisemblablement loin d'être terminée. D'une part, les projections de production de viande rouge néo-zélandaise (tant bovine qu'ovine) indiquent une tendance à la baisse pour les prochaines années. D'autre part, il reste de nombreux outils indépendants, soit prestataires, soit qui achètent les animaux et revendent la viande, qui n'ont sans doute pas la capacité d'investir en automatisation ni en investissements commerciaux leur permettant de souscrire directement des contrats d'approvisionnements avec les grandes enseignes de distribution européennes, asiatiques ou nord-américaines. S'agit-il de proies idéales pour des investisseurs non néo-zélandais ?



UN MANQUE CRIANT DE MAIN D'ŒUVRE DANS L'INDUSTRIE DE LA VIANDE

Selon un rapport récent pour le Ministère du travail néo-zélandais (« *A New Zealand Meat Industry Labour Market & Skills Plan* »), le secteur souffre d'un turn-over considérable : 67% de la main d'œuvre dénombrée en 2008 était présente depuis moins d'un an. En outre, la moitié de ces ouvriers étaient sans aucune qualification. Le Gouvernement néo-zélandais ne prévoyant pas d'ouvrir l'immigration à une main

d'œuvre non qualifiée, ce rapport incite très fortement les entreprises à investir dans la recherche en automatisation, notamment des travaux les plus pénibles. Des subventions publiques sont disponibles à ce titre. Elles ont été mises en œuvre dans les programmes des groupes ALLIANCE et SILVER FERN FARMS en particulier. L'augmentation de la productivité dans les abattoirs néo-zélan-

dais a été considérable depuis le début des années 1990. Avant la robotisation, elle avait été basée sur la généralisation du travail posté (en général 2 équipes de 10 h !), ce qui a créé des problèmes supplémentaires de manque de main d'œuvre avec l'accroissement de la pénibilité. Cette augmentation de la productivité est aussi permise par une plus grande homogénéité des carcasses, notamment d'agneaux.

Agneaux dans un parc au marché de Hastings

Figure 3.14



Source : Anne Mottet, GEB-Institut de l'Élevage

Remerciements

Ce dossier s'appuie sur de nombreux entretiens et visites lors d'une mission en Nouvelle-Zélande en novembre 2009. Nous avons en particulier bénéficié de l'aide d'Anne Berryman et de Matthew Watson de Beef + Lamb NZ pour l'organisation des rendez-vous et nous tenons à les remercier chaleureusement.

Nous remercions également l'ensemble des personnes citées ci-dessous :

Éleveurs, syndicats et interprofessions :

Dominic Groenendijk et Katrin Woermer, éleveurs, Insel Farm, Waikato

Mike Kooyman, éleveur, Waikato

Theresa et David Jackways, éleveur, Rakaia, Canterbury

John Chittock, ferme ovine Jeff, Otago

Colin Pettigrew, ferme ovine expérimentale de Lincoln University

M Thompson, Ferme Springbarn, Southlands

Ian Knowles, directeur de la ferme pédagogique de Telford

Bruce Wills, éleveur Nappier et Président de la section viandes de Federated Farmers

Federated Farmers, Wellington :

- Lachlan McKenzie, administrateur, éleveur, président de la section lait

- Mark Ross, Directeur

- David Burt, conseiller politique en viande et fibres

- William McGimpsey, conseiller politique et économiste

- Ann Thompson, conseillère politique en lait

Mike Petersen, éleveur, Président de Baaf + Lamb New Zealand

Beef+Lamb NZ

- Scott Champion, Directeur général

- Gerry Thompson, conseiller politique

- Rob Davison, chef du département économie

- Dr Andy Bray, zootechnicien

- Ben O'Brien et Con Williams, experts changement climatique

Recherche et développement :

Dairy NZ, Lincoln

Agresearch Dunedin et Palmerston North

John de Ruiter, Plant & Food, Lincoln

Banques et économie agricole:

Hayley Moynihan, économiste Rabobank, Christchurch

Brent Irving économiste Rabobank, Christchurch

Gay Cowie, conseillère en comptabilité agricole, Shand Thomson

Ministère de l'Agriculture et de la Forêt (MAF), Wellington

George Rutherford : Politiques et commerce international

Christopher Houston: gestion des épizooties, traçabilité et identification

Rebeca Berendt: Gestion des marchés

Mathew Stone: animal imports and exports.

Richard Wallace: International policy group, economic analysis to support.

Grant King, environnement

Andrew Hume, environnement

Aval :

Dan Coup et Tim Ritchie, Meat Industry Association, Wellington

Keith Cooper, Directeur general, Silver Fern Farms, Dunedin

John Brader, Directeur général, Grant Adamson, John Gear et Malcolm Templer, Alliance, Invercargill

Craig Hickson, Directeur général Progressive Meat Ltd, Hastings

Tim Aitken, Directeur général, Stuart Allan, Responsable approvisionnement Carlos M da Silva, administrateur, Greenlea Premier Meat Ltd, Hamilton

Matt Young, Directeur des approvisionnements Open Country Cheese Company Ltd, Waharoa

Roger Kilpatrick, directeur des approvisionnements de la région de Christchurch, Fonterra.

Rédaction : Département Économie (GEB) & DTEQ

Le GEB (Groupe Économie du Bétail), Département Économie de l'Institut de l'Élevage, bénéficie du financement du Ministère de l'Agriculture et sur contrats, du Fonds de l'Élevage, de l'Interprofession lait et viande, et de FranceAgriMer

- > Équipe de rédaction : G. Barbin - JM. Chaumet - P. Chotteau - A. Le Gall - B. Lelyon - C. Monniot - A. Mottet - C. Perrot - M. Richard - C. Trossat - G. You
- > Mise en page : L. Assmann > Email : leila.assmann@inst-elevage.asso.fr > Directeur de la publication : M. Marguet
- Document publié en collaboration avec les services de la Confédération Nationale de l'Élevage par l'Institut de l'Élevage
- > 149, rue de Bercy - 75595 PARIS CEDEX 12 > Tél. : 01 40 04 52 62 > <http://www.inst-elevage.asso.fr>
- > CCP 3811-79 Paris > Imprimé à Imprimerie de la Centrale Lens > N° ISSN 1273-8638 > N° IE 001060034
- > Abonnement : 150 € TTC par an & Vente au numéro : 25 € : A. Cano > Email : technipel@inst-elevage.asso.fr > Tél. : 01 40 04 51 71